

Projet HyVence

Réunion publique d'ouverture de la concertation préalable

2 avril 2024, Maison de la Mer et du Sport, Fos-sur-Mer

R. RAIMONDI, Maire de Fos-sur-Mer : Bienvenue pour cette réunion de concertation, c'est la première fois pour moi de voir autant du monde. Je voudrais rappeler certaines choses ce soir : on ne va pas vous présenter LE projet du maire de Fos. Parce que j'ai entendu un certain nombre de choses depuis quelques semaines et c'est le projet d'un industriel. Quel est le rôle du Maire ? C'est d'être à l'écoute, surtout quand on est le Maire de Fos-sur-Mer, effectivement de sa zone, puisque je suis le maire d'une zone industrielle, zone industrielle en pleine mutation dans un pays en pleine mutation, dans une période de réchauffement climatique.

Il y a un peu plus d'un an, on est venu me présenter ce projet. Ma réaction a été la même que la vôtre. Cela a été de dire « Écoutez, la zone industrielle, ce n'est pas à l'Est, c'est à l'Ouest, et effectivement, c'est un endroit où on aurait souhaité ne voir rien. » Et puis – et puis – les semaines qui ont suivi, on a commencé à me présenter tout un tas de projets sur cette zone industrielle pour parler effectivement de décarbonation et d'hydrogène. Le comptable de métier que je suis, même si, depuis des années, il suit ce qui se passe sur sa zone, a commencé à s'intéresser d'abord à l'hydrogène, ensuite à la transition énergétique et enfin, au réchauffement climatique.

Là, les choses me sont apparues un petit peu différemment. Pourquoi ? Tout simplement parce que le projet qui va vous être présenté ce soir, je vous dis que c'est le quatrième, est le seul qui vous parle effectivement de décarbonation complète, puisqu'on va produire de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques, c'est le seul qui s'attaque à ce fameux « réchauffement climatique ».

J'ai envie de vous citer une phrase, qui n'est pas la mienne, mais du porteur du projet, que je vais bien reprendre à mon compte ce soir. « Que direz-vous à vos enfants dans 40 ans ? Que vous vous êtes battus contre des projets... » (*Brouhaha*) Oui, oui, oui, « que vous vous êtes battus contre des projets... » (*Brouhaha*) Attendez, c'est comme ça, la concertation ? Bravo, les démocrates ! Je vais vous rappeler juste une chose : vous voyez, dans mes mains, il n'y a pas de traces rouges, le Christ, ce n'était pas qu'hier, d'accord ? Vous ne crucifierez pas le Maire. Parce que ceux que j'entends gueuler derrière, là-bas, je ne les ai pas vus il y a 20 ans se battre contre l'incinérateur, je ne les ai pas vus (*Brouhaha*) pendant 20 ans se battre comme les émissions atmosphériques !

R. DUPUY, cabinet 2Concert : S'il vous plaît...

R. RAIMONDI : Voilà ! Honte à vous, messieurs-dames ! (*Brouhaha*) Bien. Je continue.

R. DUPUY : S'il vous plaît...

R. RAIMONDI : Mais taisez-vous ! Laissez-moi parler ! Vous aurez le temps de vous exprimer, d'accord ? (*Brouhaha*) Vous aurez le temps de vous exprimer. (*Brouhaha*) Vous aurez le temps de vous exprimer. (*Brouhaha*)

Je vous redis. Que direz-vous à vos enfants quand la France sera un désert industriel ? Parce que c'est ça qui nous pend au nez, les gars. Ne cherchez pas à vous cacher derrière votre petit doigt. Ou vous continuez à venir tous en voitures thermiques, comme j'ai vu sur le parking, ou vous acceptez effectivement d'abord, la décarbonation, ensuite, la transition énergétique. Il n'y a pas le choix ! Il n'y a pas le choix, c'est comme ça. Sinon, les panneaux et l'hydrogène,

on les fera en Espagne, au Maroc, ou bien ailleurs, et effectivement, on se retrouvera sans industrie, sans électricité et sans tout le reste. Donc vous pouvez raconter ce que vous voulez.

Après, je vous le redis, vous êtes ici, dans une concertation préalable. PREALABLE. C'est-à-dire qu'aujourd'hui, le porteur de projet n'a toujours pas décidé s'il allait faire le projet. Le porteur de projet n'a toujours pas décidé si effectivement, il allait aller au bout de son idée ou pas, s'il allait la transformer – normalement, la concertation préalable, c'est pour que vous donniez vos idées, que vous disiez ce que vous en pensez sans a priori, je ne sais pas si c'est possible, mais on verra – si des choses peuvent être acceptables, d'autres qui ne le sont pas. Je le redis : il y a 20 ans, pour l'incinérateur, j'aurais rêvé de me retrouver dans une salle où on puisse donner son avis ! Dans une salle où on puisse... Excusez-moi, monsieur ! Vous aurez la parole ! D'accord ? Bien. J'aurais rêvé de me retrouver dans cette capacité à pouvoir m'exprimer et dire ce que je pense. C'est le cas, ce soir.

Je le redis : ce projet n'est pas le projet du Maire. C'est le projet d'une zone industrielle qui effectivement veut se décarboner, d'un pays qui veut se réindustrialiser et... oh, mais... mais monsieur... Monsieur MEUNIER, vous allez avoir la parole deux heures, comme d'habitude, arrêtez, laissez-moi finir, quand même !

Donc, le projet d'une zone industrielle, le projet d'un pays qui cherche à se réindustrialiser. Cet après-midi, j'avais la CGT Ascometal dans mon bureau, qui est en RJ, les gars ! Et qui risque de fermer demain. Est-ce le modèle qu'on veut pour nos enfants ? Est-ce ce qu'on attend effectivement pour notre avenir ? Non ! Non ! Dans cette zone industrielle, vous pouvez secouer la tête, excusez-moi, malheureusement – j'insiste – notre industrie, si elle ne mute pas, si elle ne vient pas vers la décarbonation et la transition énergétique, notre industrie disparaîtra. Totalement. C'est la réalité.

Je redis. Ce soir, vous pourrez dire tout ce que vous voulez. Ce soir, vous pourrez vous exprimer. Moi, je me suis exprimé. Ce soir, je ne répondrai à aucune attaque – je sais qu'elles seront nombreuses contre moi. Je ne répondrai à rien. Je vous laisserai dire toutes les contre-vérités que vous avez envie de dire. Je vous laisserai dire tout le mal que vous pensez du Maire de Fos. Moi, les gars, j'ai ma conscience, et le matin, je me regarde dans ma glace. *(Applaudissements)*

R. DUPUY : Je vais demander à Madame CAMPAGNOLA SAVON de prendre la suite. Je vous laisse la parole.

Juste, de manière claire, on va entamer la réunion après ces trois interventions. On vous présentera le programme et ensuite, tout le monde aura tout le temps pour s'exprimer, tout le temps qu'il le souhaitera. La réunion durera le temps qu'elle durera pour que vous ayez le temps de vous exprimer. On laisse donc les interventions ; après, on présente le déroulé ; après, on présente le projet. Madame.

I. CAMPAGNOLA SAVON, Conseillère régionale déléguée à l'économie : Mesdames et messieurs, bonsoir. Je suis Conseillère régionale, en charge de l'économie de la Région. Ma présence ce soir est là pourquoi ? Tout simplement parce que dans le cadre de la Région, nous avons créé un Plan hydrogène, et nous soutenons donc la filière hydrogène avec plusieurs priorités, que ce soit la décarbonation de la mobilité, la décarbonation de l'industrie, la production de l'hydrogène renouvelable et bas-carbone, et enfin, la structuration d'une nouvelle filière telle que celle de l'hydrogène.

Le projet qui nous a été présenté correspond en tous points aux priorités que nous avons mises dans ce cadre du Plan hydrogène. C'est la raison pour laquelle nous l'avons étudié et nous avons pensé que c'était un beau projet pour notre territoire, en termes d'abord, comme je l'ai dit, de décarbonation, et aussi de création d'emplois. Monsieur RAIMONDI a parlé de

l'avenir de vos enfants, et c'est vrai que c'est un territoire sur lequel nous avons besoin de travailler sur différents points – sur celui de la décarbonation parce que l'industrie aujourd'hui, ce sont de nouvelles industries, pour la plupart 4.0 qui n'ont rien à voir avec les industries d'hier. Ce sont des industries qui nous permettent justement de travailler sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, et des filières qui nous permettent de créer les emplois de demain. Ces emplois, nous y travaillons dès maintenant en créant aussi aujourd'hui des écoles d'ingénieurs pour faire en sorte d'avoir le recrutement nécessaire. Tout cela est bien, bien entendu, pour notre territoire – c'est ce sur quoi nous nous sommes penché pour dire « ok, nous sommes favorables à ce projet parce que nous considérons qu'au regard de ce que nous avons mis en place à la Région en termes de filière d'hydrogène, de gagner la bataille de l'emploi et de souveraineté de notre territoire en termes d'industrialisation décarbonée, cela correspond à tous ces cadres ».

Nous sommes très attachés à tout ce qui est biodiversité, pollution (*Brouhaha*)... Vous pouvez rigoler, je peux m'exprimer et vous dire ce à quoi on est attaché. (*Brouhaha*) D'accord ? On a toujours fait en sorte de préserver notre territoire, de travailler avec le Parc régional de Camargue, le Parc régional des Alpilles, et nous faisons en sorte, vraiment, de préserver l'environnement et de créer des projets qui soient dans l'intérêt général. C'est ce à quoi nous croyons aujourd'hui, et c'est la raison pour laquelle nous pensons qu'à ce stade, ce projet a toutes les raisons d'être soutenu par la Région. C'était donc ce sur quoi je voulais m'exprimer ce soir. Je vous remercie. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Merci. Monsieur le Sous-Préfet. Monsieur PASSERIEUX, Sous-Préfet de l'arrondissement d'Istres.

R. PASSERIEUX, Sous-Préfet Arrondissement d'Istres : Messieurs les maires, mesdames-messieurs les élu·e·s, mesdames-messieurs. Je voudrais vous donner, en introduction de cette quatrième concertation que j'ai l'honneur de co-ouvrir en direction du public sous l'égide de la CNDP, la toile de fond de la politique d'hydrogène et en quoi ce projet en relève, pour que vous connaissiez ce que l'État envisage en cette matière et comment Fos et les communes entourantes se positionnent sur le sujet.

La politique de l'État est favorable à l'hydrogène vert. Pourquoi ? Parce que l'hydrogène gris qui est aujourd'hui utilisé dans l'industrie produit beaucoup de CO₂, il rentre dans des processus industriels qui sont très importants, comme les raffineries, les processus chimiques, et doit permettre demain de rentrer dans de nouveaux processus industriels pour éviter que ceux-ci continuent à être carbonés comme l'acier avec le charbon, qui est le premier émetteur de CO₂ industriel en France. L'acier, demain, sera produit grâce à l'hydrogène, et nous l'espérons, ici, sur ce territoire, dans la pérennité d'ArcelorMittal.

C'est de l'énergie qu'on stocke, mais aussi du carburant – pour les bateaux. Il sera progressivement obligatoire de remplacer par du carburant type hydrogène ou ammoniac ou carburant gaz vert tout ce qui est aujourd'hui dans les containers sur le Grand Port que vous connaissez ici. Nous en avons besoin pour rester un port prospère. Ce sera aussi le cas pour les avions, ce qu'on appelle les SAF, les fuels pour les avions qui seront progressivement obligatoirement selon les normes européennes remplacés dans les carburants d'avions dans les 5 à 10 ans qui viennent. L'un des sujets est qu'il n'y en a pas beaucoup dans le monde actuellement. Il faut qu'il soit assez proche des aéroports où il y a des zones de stockage. Enfin, c'est du carburant aussi pour les camions pour qu'ils soient moins polluants. C'est aussi une source, à titre d'exemple, pour les engrais qui utilisent ce type de produits.

Nous avons donc besoin d'hydrogène vert pour décarboner l'industrie et pour pouvoir ici comme ailleurs en France être un acteur de l'industrie décarbonée de demain – l'État soutient cette politique générale.

On utilisera de 50 à 75 % d'hydrogène vert dans l'hydrogène industriel d'ici 2030 pour l'Europe, c'est 5 pour 55, cela veut dire 20 millions de tonnes environ pour toutes les activités – au-delà de l'industrie – 10 millions que l'on produirait en Europe, 10 millions que l'on importerait.

Voilà le cadre général, et la France vient d'adopter son propre Plan hydrogène qui a été agréé hier par l'Union européenne. On y consacre 9 milliards ; il faut qu'on produise en 2030 entre 600 000 et 1 million de tonnes d'hydrogène vert et 2,5 millions en 2040.

Voilà pourquoi la France favorise, comme elle le fait pour les panneaux photovoltaïques en général, pour les éoliennes, pour les énergies vertes, l'ensemble de l'hydrogène vert. Avec la petite différence qu'en France, pour bien poser le débat, nous avons obtenu que l'hydrogène vert ou rose – il y a plusieurs termes – le gris étant le « méchant », le « mauvais » – soit aussi pourvu en partie par l'énergie nucléaire. Mais il faut qu'une partie dans les objectifs qui sont fournis, soit produite par l'énergie renouvelable, c'est-à-dire l'hydro-électricité, les panneaux photovoltaïques ou les éoliennes en mer.

L'Allemagne a des stratégies un peu différentes, elle a décidé d'importer – c'est très compliqué d'importer de l'hydrogène par bateau ou canal hydrogénoduc parce qu'il n'y en a pas beaucoup, son énergie verte est limitée, elle est en grande difficulté aujourd'hui en termes énergétiques. C'est aussi une question de souveraineté, comme d'écologie.

Fos a vocation à devenir le premier *hub* français de l'hydrogène. Sur l'ensemble de la filière. Oui. Pourquoi ? Parce que nous avons des cavités de stockage d'hydrogène à Manosque qui étaient utilisées pour le pétrole – c'étaient des réserves stratégiques au moment du choc pétrolier – qui sont tout à fait adaptées à stocker de l'hydrogène, qu'il soit importé ou produit par ici. Parce que Fos est un grand site industriel qui va vers une transition énergétique et qu'il faut de l'hydrogène.

À la fois pour le produire, le consommer, le répartir, on estime qu'on a besoin, selon les études de Cap Énergie qui est le pôle de compétitivité qui s'occupe de l'hydrogène, de 100 000 tonnes d'hydrogène vert en 2030 à Fos. En 2040, il faut être prudent quand même, des chiffres sont lancés, on dit autour de 400 000 tonnes. Pour pouvoir avoir la pérennité de notre site et pouvoir faire qu'il soit ce *hub*.

Aujourd'hui, 53 % du trafic portuaire de Marseille-Fos, ce sont les hydrocarbures. D'ailleurs, toutes les activités que vous connaissez sont les raffineries et la chimie. Demain, l'hydrogène, dans une large partie, va prendre le relais comme source d'énergie pour l'ensemble.

C'est cette toile de fond que je me dois de vous donner. Pour atteindre cet objectif, il y a un certain nombre de projets. H2V que nous avons déjà ici traité – 84 000 tonnes environ d'hydrogène par an. Vous voyez les chiffres par rapport à ce qu'on a dit tout à l'heure, possibles. Eux, c'est pour faire principalement du carburant, probablement pour les grands tankers. Néocarb/Elyse, projet qui sera bientôt présenté ici, au nord d'Ascometal, qui vise à produire de l'hydrogène. GravitHy. Certains projets produisent de l'hydrogène pour d'autres et d'autres, pour eux-mêmes ; GravitHy prévoit de produire ce qu'on va mettre dans les futurs hauts-fourneaux électriques pour l'acier, donc le faire eux-mêmes ici et ailleurs. Masshyla, en cours de lancement. Air Liquide + Total, pour amener de l'hydrogène vert utilise à la bioraffinerie de Total et d'autres. Hygreen à Manosque, peut-être, mais ce n'est pas facile. Hynovera à Gardanne qui est en difficulté de discussion parce qu'ils utilisent la biomasse et ce n'est pas facile. Air Liquide a des projets.

Et puis HyVence est un de ces projets qui vient s'ajouter à ceux-là pour 15 000 tonnes par an, et qui a la caractéristique d'être 100 % produit par panneaux photovoltaïques – ce n'est donc pas de l'hydrogène rose nucléaire, mais vraiment de l'hydrogène vert.

C'est dans ce cadre de sécurisation de la plateforme de Fos que ce projet s'insère – ou ne s'insèrera pas, puisque nous sommes à l'état d'un projet qui va être discuté par la CNDP.

Qu'est-ce que la production d'hydrogène vert ? On vous l'expliquera. C'est de l'électricité, des électrons et un électrolyseur qui va procéder à la réaction chimique et permettre de produire de l'hydrogène. C'est le projet qui va vous être présenté dans quelques instants.

Moi, je souhaite que dans la présentation de ce projet, vraiment, vous puissiez avoir un débat avec les arguments – pour ou contre. Peut-être que tous les projets d'hydrogène n'auront pas vocation à être retenus à la fin, selon les arguments, l'insertion environnementale, l'avantage de coûts et inconvénients pour chacun. Il en faudra. Peut-être y en aura-t-il d'autres qu'on ne connaît pas encore. Il est hors de question de mettre le couteau sous la gorge à quiconque en disant « nous avons des objectifs, tous les projets doivent être pris ». Non. La discussion, aujourd'hui, est de se dire « ce projet est utile, a-t-il un bilan coûts/avantages positif pour l'intérêt général ? » C'est à cette question que je vous invite à sereinement débattre. Merci.
(Applaudissements)

K. CZORA, cabinet 2Concert : Bonsoir à tous. Merci, Monsieur le Maire, Madame la Conseillère régionale, Monsieur le Sous-Préfet. Je m'appelle Kasia CZORA, je représente le cabinet 2Concert et ce soir j'aurai le plaisir de co-animer cette réunion avec Renaud DUPUY ici présent. Je vous présente rapidement le déroulé de la réunion qui s'organise en deux parties :

- Tout d'abord, la partie dédiée aux modalités de la concertation préalable. Nous allons passer la parole aux Garants qui représentent la Commission nationale du débat public – cela a été dit à plusieurs reprises. Cette concertation est placée sur l'égide de la CNDP et les modalités de celle-ci ont été validées à l'issue d'une audition par l'ensemble des Commissaires de la CNDP. Ensuite, je vous présenterai très rapidement le programme de la concertation.
- À l'issue de cette première partie, on vous donnera la parole pour que vous puissiez poser des questions ou exprimer votre avis sur la manière dont va se dérouler cette concertation et sur ses modalités.
- Ensuite, on passera à la partie projet. Dans celle-ci, le porteur de projet, Géosel, vous présentera l'histoire et le rôle des étangs de Lavalduc et d'Engrenier. Il se présentera également, parce que cet acteur est présent sur le territoire depuis un certain temps. Ensuite, vous seront présentées les principales caractéristiques et ambitions du projet HyVence ; les premières esquisses du projet que vous avez peut-être d'ores et déjà vues dans la presse ou en ligne ; on poursuivra par la question « pourquoi le projet HyVence ? Pourquoi à cet endroit-là ? » pour terminer cette séquence projet par l'intervention de Monsieur Romuald MEUNIER qui a demandé à avoir un petit temps d'expression à l'issue de la présentation du projet.
- Enfin, nous vous donnerons la parole pour que vous puissiez exprimer encore une fois votre avis ou poser toutes les questions que vous souhaitez sur le projet ou sur son porteur.

La règle est toujours la même, vous la connaissez sûrement : le temps attribué au porteur de projet ou ses partenaires doit être équivalent à celui attribué au public. Nous allons donc essayer de faire en sorte que toutes les questions puissent obtenir leurs réponses, les Garants sont là pour veiller au respect de cette règle.

Je passe donc la parole à Monsieur LORENZI et Madame VASTEL.

G. VASTEL, Garante CNDP : Je voudrais dire deux petites choses avant de démarrer. Vous voyez que mon nom apparaît sur la diapo, et il est inscrit « vice-présidente de France Nature

Environnement ». Pour que tout soit très clair, c'est parce que je suis vice-présidente de France Nature Environnement que je siége à la CNDP dans le collège des ONG, et c'est pour cela que je suis Commissaire de la CNDP.

Ici, je suis Garante sur la mission de ce projet, mais j'ai participé à une mission sur le débat ou concertation territoriale qui devrait se passer sur certains territoires, Fos et Dunkerque, qui sont liés à la loi Industrie verte d'octobre 2023 – les décrets d'application sont en cours de publication.

Vous comprenez donc que nous sommes Garants dans le cadre de la CNDP qui est une autorité indépendante et qui est là pour veiller à ce que les citoyens soient informés et que leur participation soit effective quand il y a un débat.

« Facilitateurs ». Que facilitons-nous ? Nous facilitons le débat, parce que le débat est un instrument de la démocratie, et il est extrêmement important que la démocratie s'exerce pour qu'on puisse entendre la parole des citoyens. C'est en cela qu'il est extrêmement important que ce débat soit dans le cadre de la CNDP. En effet, quand un citoyen est exposé à un projet qui l'impacte et qui a un effet sur l'environnement, il a le droit à une information et à une participation à la décision. Tout cela, c'est l'article 7 de la Charte de l'environnement qui est adossé à la Constitution. C'est donc un droit exprimé dans la Constitution.

Une fois qu'on a dit cela, on dit qu'on est « neutre ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Bernard et moi, nous ne sommes pas des « professeurs-la-morale », on ne va pas vous dire « c'est bien », « ce n'est pas bien », « il faut faire », « il ne faut pas faire ». C'est une posture pour qu'un débat soit équilibré. Cela veut dire qu'on exerce une veille sur certains éléments ; par exemple, les arguments qui sont avancés, les questions qui sont posées. Sur les arguments, peut-être pourrions-nous demander de temps en temps à savoir sur quoi ils reposent. Et puis, si tout cela est bien partagé.

Notre rôle est d'être comptables de tous les éléments qui se passent et à la fin de pouvoir dire que les réponses ont été apportées ou pas – dans certains cas, elles ne sont pas apportées et on les consigne – et si la participation a été effective. Tout cela pour que la concertation qui a lieu respecte en tous points le cadre fixé par la CNDP. Je m'arrête là – Bernard va prendre la suite.

B. H. LORENZI, Garant CNDP : Bonsoir. Ginette VASTEL vous a dit l'essentiel. Je vais essayer de le redire d'une façon beaucoup plus administrative. Que faisons-nous ? Nous sommes là, représentant la CNDP, organisme totalement indépendant de toute organisation, y compris de l'État.

Nous suivons la mise en place de la procédure, c'est-à-dire que nous donnons notre avis au porteur de projet en lui disant « il faudrait », « il ne faudrait pas », « éventuellement... » etc., et dans ce cadre, nous donnons aux responsables du projet des conseils méthodologiques sur la méthode, parce que ce qui nous intéresse, c'est la méthode, pas le fond du projet. Nous ne sommes ni contre, ni pour. Nous sommes essentiellement un recours pour vous, c'est-à-dire que le cas échéant, vous pouvez revenir vers nous si vous avez des questions, mais simplement sur la procédure, il faut être très clair. Nous ne vous donnons aucun avis sur le fond du dossier. Ce qui est essentiel, c'est qu'à la fin de cette procédure, nous rendrons compte du déroulement de cette concertation préalable par un bilan qui sera rendu public dans le mois qui suit la concertation. Ce qui veut dire que tout le monde pourra en faire état, voir si effectivement, les choses se sont passées comme elles le doivent, dans un système de démocratie participative.

Finalement, à quoi servons-nous ici ? Pourquoi sommes-nous là ?

Nous sommes là pour que les choses se déroulent correctement, que la concertation qui est finalement une façon pour le public d'exprimer sa position, et pour le porteur de projet d'exprimer la sienne. C'est donc un échange. Nous sommes là essentiellement pour que la concertation se déroule dans le respect des valeurs du débat public.

- Le débat public doit être transparent. Si vous considérez qu'il y a une opacité quelque part, il faut nous en informer. Il doit y avoir une information complète et fidèle.
- Une question posée doit trouver réponse. Effectivement, si tel n'est pas le cas, nous intervenons.
- Il y a aussi l'égalité de traitement des uns et des autres. Vous avez autant le droit à la parole que Monsieur le Sous-Préfet ou Monsieur le Maire. Ce qui a été dit tout à l'heure, c'est qu'il y a un équilibre à respecter entre votre parole et la parole des défenseurs du projet.
- Ensuite, et c'est essentiel, les positions et les opinions doivent être argumentées. Il ne faut pas dire « je suis pour », « je suis contre », mais « je suis pour parce que... », « je suis contre parce que... ». Là, on est sur des prises de parole qui sont argumentées, on a des arguments.
- Enfin, et je pense que c'est essentiel, il faut qu'il y ait un respect mutuel, et nous sommes là pour éventuellement constater si ce respect mutuel existe, de sorte que le débat puisse se dérouler dans des conditions normales, sereines, entre d'un côté un industriel qui veut faire un projet, de l'autre côté la population qui a son mot à dire et qui le dira tranquillement.

Vous avez les coordonnées de Ginette VASTEL et de moi-même ici, et si vous le souhaitez, vous pouvez nous contacter à tout moment pour nous poser des questions, pour nous dire « il me semble que ça ne va pas... », « on aurait préféré qu'il se passe ça ou ça... » etc. Nous n'aurons pas bien évidemment le pouvoir de dire si les choses sont légitimes ou pas concernant le fond du projet – je reviens toujours là-dessus – mais sur la forme. C'est-à-dire si on a respecté votre droit, si vous avez pu exprimer votre opinion, si, quand vous avez posé une question, elle a reçu réponse.

Je vous souhaite un bon débat.

K. CZORA : Merci Madame VASTEL, Monsieur LORENZI.

Très rapidement, les modalités de la concertation préalable.

Elle a commencé le 27 mars, la semaine dernière. Vous connaissez le principe : la durée de la concertation est la période pendant laquelle vous pouvez poser vos questions, formuler des avis sur le projet, à la fois via le site internet dont l'adresse est à l'écran, et dans l'ensemble des documents qui vous ont été distribués à l'entrée. Pareil pour les adresses des Garants ; si vous souhaitez vous adresser à eux, vous avez leurs coordonnées dans tous les documents qui vous ont été remis et qui sont toujours disponibles à l'entrée.

La concertation dure à peu près 2 mois, elle s'arrête le 20 mai. Cela veut dire que jusqu'au 20 mai minuit, vous pouvez poser des questions ou formuler des avis, notamment sur le site internet, mais aussi pendant les réunions.

Le périmètre de la concertation est celui de l'arrondissement d'Istres. Qu'est-ce que le « périmètre de la concertation » ? Cela veut dire que les 21 communes de l'arrondissement ont reçu une affiche réglementaire qu'elles ont dû mettre à disposition du public – nous avons recueilli les certificats d'affichage – ainsi que de la documentation qu'elles sont censées mettre à la disposition des habitants du territoire.

Quels moyens pour s'informer du projet ? Le dossier de concertation disponible en ligne et en mairie, sa synthèse qui vous a été distribuée à l'entrée, un petit dépliant qui précise toutes les modalités de la concertation – l'adresse du site internet et les adresses des Garants – la page Facebook de la concertation qui sert uniquement à informer de l'actualité de la concertation, et enfin, certains d'entre vous ont pu voir une petite exposition qui présente l'histoire du site concerné par le projet.

Quelles modalités de participation ? Tout d'abord, 2 réunions publiques, celle d'aujourd'hui, réunion d'ouverture ; ensuite, la réunion publique de synthèse de la concertation le 20 mai. Entre les deux, 2 ateliers thématiques sur deux questions différentes : tout d'abord, environnement et sécurité le 16 avril à Port-de-Bouc, et usages et paysages le 24 avril à Saint-Mitre-les-Remparts. Le premier atelier – la question s'est d'ores et déjà posée – sera précédé par une visite du site – seul temps de la concertation qui nécessite une inscription préalable en ligne. Pourquoi ? Pour des raisons de sécurité, Géosel pourra vous expliquer davantage ce qu'elles sont et pourquoi l'inscription a été rendue obligatoire – je sais qu'il n'y a plus de place pour cette visite, mais nous avons répondu à une question posée en ligne : si nécessaire, on peut débattre de la nécessité d'organisation d'une autre visite. 3 permanences dans les locaux de Géosel – au-delà d'organiser des réunions où ils vous invitent, ils vous proposent de venir les rencontrer dans leurs locaux à la Mériquette à Fos-sur-Mer. La première permanence aura lieu demain matin entre 9 heures et midi – inscription souhaitée/souhaitable pour des raisons de logistique, pour que chacun puisse avoir un peu de temps pour pouvoir discuter individuellement, une demi-heure à peu près. N'hésitez pas à vous inscrire – pour demain, c'est un peu tard, mais vous pouvez toujours vous inscrire ou venir et nous essaierons de nous organiser pour vous accueillir dans les meilleures conditions. Enfin, 3 débats mobiles où Géosel même, les acteurs de Géosel se baladent sur le territoire pour rencontrer des personnes qui ne viennent pas forcément aux réunions publiques, pour avoir leur avis sur le projet et pour informer de la concertation.

Je vous remercie et je propose d'ouvrir un petit temps d'échanges sur les modalités de la concertation.

Monsieur MEUNIER, s'il vous plaît.

R. MEUNIER, Président association MCTB : Merci. Bonsoir mesdames, bonsoir messieurs. Je rassure tout le monde, je ne prendrai pas la parole pendant 2 heures, ce n'est pas mon habitude. Je suis Romuald MEUNIER, Président de l'association MCTB Golfe de Fos Environnement.

Puisque pour l'instant, nous sommes en train de parler de la forme, je voudrais dire que nous sommes surpris du périmètre qui est donné à cette concertation. Je comprends bien qu'administrativement, on s'intéresse aux 21 communes de l'arrondissement. Sauf que cela fait une certaine dilution dans les avis qui seront donnés par la population. Il est certain que les gens de Grans n'auront pas le même avis sur l'impact de ce projet que ceux de Fos. Ce sera pareil pour un certain nombre de villes qui représentent cet arrondissement. Je voulais préciser que cette question de forme n'apporte pas, à mon avis, la réponse nécessaire à un projet comme celui-ci qui impacte grosso modo les villes qui sont riveraines, sans doute certaines personnes qui habitent ailleurs pour des raisons plus ou moins larges. Mais en tout cas, ceux qui sont dans les communes périphériques au large de Fos, n'ont pas le même intérêt que la ville de Fos dans ce projet. Ville de Fos, Istres, Port-de-Bouc ou Saint-Mitre-les-Remparts bien entendu. Merci. (*Applaudissements*)

G. VASTEL : Monsieur MEUNIER, c'est assez courant – moi qui vois passer quand même énormément de dossiers à la CNDP – il y a toujours la prise en compte du territoire aussi large que celui que vous avez là. En revanche, vous voyez que les réunions sont sur Istres, Port-

de-Bouc, Fos et Saint-Mitre. En fait, on prend le périmètre restreint pour faire les réunions. C'est souvent ainsi dans les dossiers. En plus, là, il y a aussi des possibilités de venir sur site.

K. CZORA : Pour compléter, sur ce périmètre restreint, la communication, l'information autour de la concertation ont été beaucoup plus renforcées que sur le reste du territoire, c'est-à-dire qu'une campagne d'affichage a été effectuée par une société d'insertion. Également, le petit dépliant a été diffusé dans les lieux publics uniquement sur ces 4 communes.

R. DUPUY : Juste une réponse : le périmètre de la concertation n'est ni plus ni moins qu'un périmètre d'information. N'importe qui en France, quel que soit l'endroit où il habite, peut venir contribuer à un débat à l'endroit où il se trouve. Il peut venir en se déplaçant, il peut contribuer par internet ; il n'y a pas de question de localisation de l'endroit où on habite. La concertation est un temps public ouvert à tous les habitants qui le souhaitent, quel que soit leur lieu de vie. Il s'agit juste d'un périmètre d'information. Monsieur MAUCHAUFFEE, vous avez la parole.

J.M. MAUCHAUFFEE, Génération Écologie : Bonsoir. Jean-Marc MAUCHAUFFEE, je suis référent Génération Écologie de l'ouest étang de Berre.

Trois points différents sur l'organisation de la concertation.

Le premier concerne la juxtaposition de plusieurs réunions du débat public le même jour sur quasiment la même zone sur un même sujet. Le 26 mars dernier, nous avons pris connaissance que la CNDP organisait aujourd'hui à 18 heures deux réunions, l'une concernant le projet HyVence, une seconde dans le cadre du débat « La mer en débat », projet global géré par la CNDP qui traite de l'éolien en mer, notamment face à Fos-sur-Mer. Nous avons donc écrit aux Garants, Monsieur et Madame qui peuvent en témoigner, qui nous ont répondu. J'ai interpellé Monsieur le Sous-Préfet rapidement lors de la réunion du lab territorial le 27 qui m'a dit « voyez avec la CNDP », ce que j'ai fait. J'ai donc eu le Directeur général de la CNDP qui m'a dit « ah oui, désolé, mais c'est trop tard, on ne peut rien faire ». (*Brouhaha*) C'est la réponse : « On ne peut rien faire, c'est trop tard pour déprogrammer, etc. » Nous réaffirmons que le fait d'avoir cette juxtaposition de débats ne respecte pas les droits des citoyens et des citoyennes, ne respecte pas le droit des associations, des organisations à pouvoir participer au débat relatif à un même sujet sur un même territoire de la décarbonation de l'industrie, de la transition énergétique et du développement des énergies renouvelables. C'est bien dommage, car c'est contraire en tout cas à la loi, notamment à la Charte sur l'environnement qui dit que « *toute personne a le droit, dans les conditions et les limites définies, d'accéder aux informations relatives à l'environnement détenues par les autorités publiques, et de participer à l'élaboration des décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement.* » Dont acte. Les deux réunions ont lieu simultanément, mais ce sera la première et la dernière fois, on le dénoncera beaucoup plus tôt et on fera en sorte que ce soit annulé.

Deuxième point. Nous sommes assez surpris de constater que pour le projet HyVence, il n'y a que 4 réunions publiques organisées, 6 pour les autres concertations sur les projets CARBON, H2V, Gravithy, et en particulier 1 seule sur la ville-support du projet, Fos-sur-Mer, aujourd'hui. Donc « l'ouverture » de la concertation préalable est aujourd'hui ici. Une ville comme Istres qui est peu impactée au regard du territoire va par contre accueillir – non, non, restez-là, Monsieur BERNARDINI – j'ai bien dit « peu », je n'ai pas dit « pas », Monsieur BERNARDINI – elle, la réunion de synthèse. Je veux bien que sur le même arrondissement, les villes accueillent le débat, mais là, il y a quelque part quelque chose d'assez déséquilibré. D'autant plus que 2 réunions thématiques sont programmées et sur celles-ci, aucune ne traite d'un sujet majeur sur la production d'hydrogène : l'alimentation en eau et l'alimentation en électricité, chose faite spécifiquement pour les 3 autres projets. Donc là, je m'étonne que cette réunion spécifique sur les énergies pour produire l'hydrogène ne soit pas au programme.

Enfin, je vais rejoindre un certain nombre de propos ; il est bon de rappeler l'utilité et l'importance de la concertation préalable dans le cadre d'un processus de prise de décision. Bien sûr, on peut imaginer que nos positions, les uns les autres, soient un peu variables en fonction de l'environnement, de l'opposition, du lieu, du sujet, etc. Mais aujourd'hui, force est de constater – le nombre est là pour en apporter la preuve – que les citoyens sont prêts à participer et à s'impliquer dans la vie des projets. Je terminerai mon propos en disant qu'à participer jusqu'au bout à l'élaboration de ces projets ou à leur échec.

Je prendrai un exemple, celui de Hynovera cité par Monsieur le Sous-Préfet, le projet à Gardanne-Meyreuil pour ceux qui ne savent pas trop, proposé il y a maintenant plus de 2 ans et qui est non seulement en difficulté comme le disait Monsieur le Sous-Préfet, mais en échec puisque le projet Hynovera ne verra pas le jour tel qu'il a été proposé ; il est aujourd'hui complètement redistribué avec notamment la disparition de la notion de risque SEVESO et une division par 10 de la production d'hydrogène.

On voit donc bien que la concertation préalable et le débat public amènent aussi à pouvoir exprimer la voix du plus grand nombre. (*Applaudissements*)

K. CZORA : Monsieur le Garant.

B. H. LORENZI : Vous avez évoqué le fait qu'une réunion en webinaire pour ceux qui voient de quoi on parle, c'est-à-dire une réunion par internet, a été programmée en même temps que cette réunion-ci. J'ai rencontré le responsable – pas le Directeur général de la CNDP, mais le président de la commission de débat public qui travaille sur la façade méditerranéenne – et je lui ai posé la question. Je lui ai dit « ça ne va pas, tu as programmé un webinaire en même temps que notre réunion, ce n'est pas bon ».

Entre nous, je vois que cette salle est pleine et que cela n'a peut-être pas eu une incidence majeure sur votre participation. Mais bon.

Par contre, ce que je voudrais vous expliquer, c'est que techniquement, les choses se présentent de la façon suivante : cette concertation préalable a été organisée il y a déjà plusieurs semaines, de nombreuses semaines, elle est passée par le filtre de la CNDP à Paris qui a pris un arrêté de mise en place qui est donc appliqué.

D'un autre côté, on a un débat sur l'ensemble de la Méditerranée mené par une équipe de débat public de la CNDP libre d'organiser ses débats comme elle l'entend.

J'ai donc demandé à notre collègue de décaler sa réunion, parce que celle que nous tenons, nous, sur HyVence, on ne peut pas la bouger, on ne peut pas la changer. Je lui avais proposé de décaler au moins en horaires, en lui disant « si on doit avoir un doublon, si par internet, en webinaire, les gens interviennent de 20 à 22 heures, chez eux, c'est beaucoup plus cohérent qu'une réunion publique qui se tient de 18 à je ne sais pas quelle heure ».

Nous avons donc essayé de régler le problème, le webinaire par internet se tient en ce moment en même temps qu'ici, j'en suis désolé, mais nous avons fait le maximum pour l'empêcher.

R. DUPUY : Il y avait une autre question sur le nombre de réunions. Monsieur le Garant a noté.

Monsieur CHAUSSERIE-LAPREE.

J. CHAUSSERIE-LAPREE, archéologue : Bonjour. Jean CHAUSSERIE-LAPREE, je suis archéologue et je travaille à Saint-Blaise depuis 40 ans. Je voulais répondre à Monsieur MEUNIER qu'au contraire, je pense que ce périmètre de consultation est peut-être trop restreint, dans la mesure où le site de Saint-Blaise est fréquenté annuellement par 300 000 personnes, voire 400 000 qui passent sur le site, qui ont la vue la plus plongeante sur le site

des étangs et qui sont donc au premier chef concernés par ce projet. Cette population – on a fait des sondages – ne vient pas seulement de Fos, Port-de-Bouc, Saint-Mitre, mais souvent de beaucoup plus loin, de Marseille, Salon, Martigues, bien entendu, où j'habite, et que donc ce périmètre me paraît tout à fait justifié. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Monsieur DAL COL. Y a-t-il d'autres interventions sur la forme de la concertation ? À défaut, on passera ensuite au projet. Monsieur DAL COL d'abord.

Gilbert DAL COL : Bonsoir tout le monde. Bonsoir, Monsieur François BERNARDINI, messieurs les Maires, Monsieur le Sous-Préfet, tous les gens que j'ai côtoyés et que je remercie d'être venus.

Vous parlez de population. On est en gros 140 000 personnes dans le secteur, plus tous les CE qui viennent faire des randonnées autour de l'étang et qui se rencontrent à Castillon, ils font l'étang du Pourra, Saint-Blaise, Lavalduc et l'Engrenier. Ces gens mangent au restaurant, d'autres viennent en vacances. On a fait un collectif justement des touristes qui sont dans les campings et dans les hôtels qui ont approuvé notre combat contre ce projet parce que ces gens aiment notre région. Ils viennent chaque année, ils font travailler les commerces, les hôtels, les restaurants, qu'on le veuille ou pas. C'est un point.

En ce qui concerne la concertation, on se pose la question de pourquoi il n'y a eu qu'une réunion sur Fos pour un tel projet. C'est vraiment rare ; cela revient à ce que disait Monsieur Jean-Marc MAUCHAUFFEE.

Je voudrais aussi dire autre chose sur la concertation. Vous avez mal informé la population, si ce n'est pas du tout. (*Brouhaha*). J'ai fait environ 4 500 personnes en contact, j'ai distribué des tracts (*applaudissements*) pour informer les gens parce que c'est nous, les riverains, qui sommes concernés. C'est le seul coin qui reste à Fos et aux environs à la population pour aller respirer l'air pur. Je vous remercie. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Avant de passer au projet HyVence, une réponse sur les moyens d'information, peut-être, et sur une réunion, si les Garants souhaitent se prononcer là-dessus ou directement. Les moyens d'information, d'abord. Allez-y.

B. H. LORENZI : Très brièvement. Je vous rappelle que l'organisation et le projet, c'est le porteur de projet. Nous sommes dans une situation de conseil et d'arbitrage. Nous constatons et nous le dirons.

K. CZORA : Sur les moyens d'information, je me permets de compléter. Une conférence de presse de lancement de cette concertation a été organisée le 12 mars, un certain nombre de retombées presse sont sorties, je n'ai pas le chiffre en tête, mais on va pouvoir peut-être le vérifier. Le jour-même, le site internet de la concertation a été mis en ligne, donc depuis le 12 mars, en fait, le public a accès à la fois au site internet, au dossier de concertation, à sa synthèse et à toutes les modalités de la concertation. C'est tout ce que je peux vous dire, je sais que cette information a été quand même largement relayée. Je sais qu'on peut toujours faire mieux, je suis d'accord avec vous, mais on a essayé en tout cas de faire notre maximum pour que la population soit largement informée le plus tôt possible.

R. DUPUY : Merci à tous ceux qui ont relayé l'information ; Monsieur DAL COL.

On va passer à la présentation du projet HyVence, parce que c'est l'objet de la réunion. La forme est importante, mais le fond est important aussi. On vous a présenté l'ordre du jour. Ce sera une présentation à 3 voix. Je vais tout d'abord demander à Karim BENBRIK, Directeur général délégué de Géosel, de venir l'introduire. Il sera rejoint juste après par Charlotte TOULEMONDE, Directrice du projet et Flore OSTAPOFF, Directrice HSE Sécurité Permitting.

K. BENBRIK, Directeur général délégué Géosel : Bonsoir à tous. Je suis très heureux de vous voir aussi nombreux aujourd'hui pour ouvrir cette concertation. Je souhaitais tout d'abord vraiment vous remercier pour votre présence. Merci, Monsieur le Maire, de nous accueillir chez vous. Je tiens à saluer les Garants représentant la CNDP. Monsieur le Sous-Préfet. Les élu·e·s de la Métropole, du Département, de la Région. Les Maires des communes de l'arrondissement d'Istres. Les représentants des services de l'État. Les représentants des associations, des industriels et des syndicats. Vous tous qui nous avez rejoints ce soir.

J'ai bien entendu les questions et les oppositions de certains concernant le projet que nous portons aujourd'hui. Nous sommes là ce soir, comme nous serons présents à chaque moment de la concertation, pour déjà vous écouter, vous répondre et je l'espère débattre – ce mot est pour moi très important – et avoir un échange ouvert et constructif. C'est un débat que je considère comme nécessaire parce que c'est un gros projet industriel. On est dans une logique de transformation. Évidemment, on est sur quelque chose quand même d'assez important. Le débat sera sûrement passionné. Je compte sur vous tous pour que cela se fasse dans le respect de la position de chacun d'entre nous, cela me semble véritablement essentiel.

Avant de débiter la présentation du projet, je souhaitais remercier toute l'équipe du projet qui est à mes côtés et qui sera là pour répondre tout au long du processus aux questions qui pourraient se poser et débattre avec vous.

Je vais passer à la description de Géosel. J'ai 15 ans d'activité dans le secteur pétrolier et en 15 ans, je n'ai jamais véritablement connu le mode de fonctionnement de cette société. Maintenant, je vais vous éclairer car cela me semble important. C'est inconnu même des acteurs du secteur pour plusieurs raisons que j'expliquerai.

Cela repose sur 3 éléments-clés :

- Les stockages de Manosque, souvent cités. On nous dira « c'est très loin » – pas tant que cela.
- La deuxième entité, ce sont les *pipes* qui relient Manosque à toute la zone.
- Le troisième, indispensable à notre fonctionnement, ce sont les étangs de Lavalduc et d'Engrenier. Pour vous expliquer comment cela fonctionne, on vous passera un petit film qui sera beaucoup plus efficace qu'un long discours qui pourrait être, en plus, très technique.

Au service de quelle mission sont ces 3 éléments ? Une mission d'intérêt général, de stock et de gestion de stocks stratégiques, processus sous-tendu par une règle législative qui oblige tous les opérateurs à détenir des stocks stratégiques. Géosel fait et travaille principalement autour de cette mission en s'appuyant, je le redis, beaucoup sur les étangs, le réseau *pipe* et les cavités à Manosque.

On est présent depuis 1967 – on est donc sur le territoire depuis très longtemps, le 04 et le 13, les 2 départements, avec les étangs et aussi les stations de pompage sur les principaux sites industriels de la zone. C'est peu visible, mais il faut le savoir. On est à SPSE, la Mède, Lavéra, Rognac – on est présent un peu partout. Justement pour pouvoir assurer cette sécurité énergétique.

Le film d'après vous expliquera plus en détail le mode de fonctionnement.

J'en viens maintenant à l'actionnariat. Cette société est détenue par TSH à 76,7 %, TSH qui est lui constitué de 85 % de participation d'ARDIAN, société française, et de 15 % d'EDF. L'autre actionnaire est un acteur que vous connaissez, Petroineos à hauteur de 19,9 % et le troisième acteur est Total qui détient 3,4 % du capital.

Je vous propose de regarder un film qui va vous décrire comment le système Géosel fonctionne et quels sont les liens entre Manosque, les étangs et les usages de ces étangs. Merci.

<https://www.youtube.com/watch?v=VcuWBveqnoc&t=1s>

R. DUPUY : Je vais demander à Charlotte TOULEMONDE et à Flore OSTAPOFF de venir maintenant présenter le projet de manière détaillée, ses caractéristiques, ses impacts. Charlotte, tu as la parole.

C. TOULEMONDE, Directrice du projet HyVence : Merci, Renaud. Bonsoir à tous. Charlotte TOULEMONDE, je suis la Directrice du projet HyVence. Flore OSTAPOFF est la Directrice HSE de Géosel. Nous allons vous expliquer un peu plus précisément en quoi consiste le projet HyVence.

Sur cette diapo, vous voyez le site d'implantation de ce projet de production d'hydrogène à partir d'énergie solaire. L'implantation serait les deux bassins de saumure – vous avez entendu dans le film l'utilisation qui en est faite – et le plan d'Aren, la bande de terre juste au milieu, entre les 2 étangs. En pointillé, vous voyez l'implantation du projet.

Quelques chiffres. À quoi correspond le projet ? C'est tout d'abord une ferme solaire qui permet de produire de l'énergie, de l'électricité décarbonée – c'est de l'énergie solaire. On parle d'une production de 800 GWh d'électricité, d'énergie par an. Cela correspond à la consommation domestique de 400 000 habitants – c'est la population des 21 communes de l'arrondissement d'Istres, par exemple. Cela correspond également, en décarbonation, à éviter d'émettre 105 000 tonnes de CO₂ par an, soit la moitié du bilan carbone de la ville de Marseille – c'est significatif et loin d'être anecdotique. En production d'hydrogène décarboné, on parle de 15 000 tonnes produites par an, soit 15 % de l'hydrogène déjà utilisé dans la zone de Fos. On en a parlé, il est déjà utilisé dans l'industrie, notamment dans le raffinage – c'est de l'hydrogène essentiellement gris, donc d'origine carbonée, qui est utilisé aujourd'hui dans la zone industrielle.

Le principe du projet. Je vous l'ai mentionné. Ce projet est constitué de 2 éléments principaux : une ferme solaire flottante sur les bassins de saumure et une unité de production d'hydrogène. Comment va marcher l'alimentation de l'usine d'hydrogène ? Les 800 GWh d'électricité produite par an correspondent à la consommation de l'usine d'hydrogène. Au global et à l'échelle d'une année, le projet sera autonome en énergie, c'est-à-dire qu'il apportera autant d'énergie qu'il en a besoin pour produire de l'hydrogène. C'est un point fondamental, notamment dans cette période de transition énergétique où on est à la recherche d'énergie décarbonée. Le projet vient avec sa source d'énergie décarbonée, ce qui est un point de différenciation du projet.

La journée, notamment les jours de grand soleil, la ferme solaire va produire plus d'énergie que nécessaire pour alimenter l'usine d'électrolyse, donc de production d'hydrogène. Elle va alimenter la production d'hydrogène et va pouvoir alimenter le réseau électrique avec son surplus d'électricité qui sera mis au service de la population et des usages locaux.

Lorsque la météo est un petit peu moins clémente, l'unité d'hydrogène est toujours alimentée ; c'est la quantité d'énergie envoyée sur le réseau qui diminue un petit peu.

La nuit, par définition, le parc photovoltaïque est à l'arrêt et à ce moment-là, le réseau prend le relais pour pouvoir assurer l'alimentation de l'usine d'hydrogène.

Encore une fois, au global, le projet est autonome, il vient avec sa propre source d'énergie, il apportera autant d'énergie qu'il sera nécessaire pour produire de l'hydrogène.

À quoi correspond une ferme solaire, et notamment une ferme solaire flottante ? C'est une combinaison de flotteurs, des systèmes qui flottent – dans le cas des étangs de l'Engrenier et de Lavalduc, ces flotteurs flotteraient sur la saumure, avec un système d'ancrage. Les panneaux solaires sont attachés, posés sur les flotteurs. Un système de câblage permet d'amener l'électricité sur les berges. On prévoit également, lorsqu'on installe une ferme solaire flottante, des allées pour la maintenance. C'est le principe d'une ferme solaire – on reviendra un petit peu plus tard sur les projets de disposition des panneaux.

L'électrolyse. C'est un système de production d'hydrogène à partir d'eau et d'électricité. Je vous ai parlé de l'origine de l'électricité, la façon dont le système serait alimenté en électricité. Une fois qu'on a le système de l'électrolyse, la molécule d'eau H_2O est coupée en 2 par l'effet de l'énergie et on récupère d'un côté H, l'hydrogène, et de l'autre les atomes d'oxygène qui produisent de l'oxygène. Il n'y a pas d'émission de CO_2 à travers ce procédé.

En amont, l'eau qui entre dans le système doit être très purifiée – il y aurait un système de purification et traitement de l'eau sur place. En aval, le gaz, notamment l'hydrogène, doit être purifié, séché et comprimé pour pouvoir être envoyé. Dans le cas d'HyVence, il n'y aurait pas de stockage sur place, l'hydrogène serait évacué directement par *pipeline* pour être distribué.

Il est à noter aujourd'hui que le choix de la technologie n'est pas arrêté, 2 grands types de technologies sont utilisées aujourd'hui par l'électrolyse : technologie alcaline/technologie par membrane – nous sommes encore à l'étude pour pouvoir choisir celle que nous retiendrons.

J'ai parlé du traitement d'eau. La question suivante est d'où viendra cette eau pour qu'elle puisse alimenter l'électrolyseur ? Aujourd'hui, on travaille sur 2 pistes.

- Une alimentation en eau de mer, piste que l'on préfère aujourd'hui. Pour pouvoir traiter l'eau de mer, on a la chance d'avoir une arrivée d'eau de mer par gravité sur le site, et donc une des options est de dessaler l'eau de mer pour pouvoir l'utiliser pour la production d'hydrogène.
- L'autre piste de réflexion, plus classique, est d'utiliser de l'eau industrielle avec 2 points de fourniture possibles : soit le canal de Provence, soit le GPMM.

Ce sont les 3 pistes de réflexion autour de l'eau, avec 2 grandes familles : partie eau de mer ou industrielle.

Hors micro 01.09.12

C. TOULEMONDE : Oui. Ce sont des sources, soit par la société du canal de Provence, soit par le GPMM. Deux études sont en cours.

(Brouhaha)

K. CZORA : Je vous propose de terminer la présentation. Vous aurez le temps ensuite de poser toutes les questions. Défilons d'abord. Madame, n'oubliez pas votre question, on va y revenir.

C. TOULEMONDE : Vous reconnaissez le paysage, vous le connaissez, nous le connaissons. C'est l'espace autour du site du projet. On sait que sur cet espace coexistent différents usages, et que c'est cher au territoire – pour nous, c'est vraiment très important que le projet prenne en compte ces usages, il ne va pas du tout à l'encontre, nous souhaitons les intégrer dans le projet. À proximité du site, il y a l'oppidum de Saint-Blaise, on en a déjà parlé, mais également de la randonnée, du vélo, de la chasse. Tous ces usages ont été étudiés et nous travaillons à des solutions pour pouvoir maintenir un maximum d'usages autour du site.

Flore, je te passe la parole.

F. OSTAPOFF, Directrice HSE & Permitting Géosel : Merci, Charlotte. Bonsoir mesdames, bonsoir messieurs.

Effectivement, on vous a expliqué que Géosel est avant tout une société basée à Manosque dans le département du 04 lequel a tout un réseau de *pipelines* qui dessert différentes stations de pompage auprès de différents raffineurs et les étangs de Lavalduc et d'Engrenier situés sur le territoire de Fos-sur-Mer.

Comme vous pouvez le constater, vous avez la représentation d'une tête de puits, une installation au-dessus des cavités souterraines où on stocke les hydrocarbures. On est complètement implanté au cœur du Parc naturel régional du Lubéron et on travaille en étroite collaboration avec divers acteurs locaux, à savoir l'ONF et le Parc naturel. De nombreuses actions sont menées en partenariat avec eux pour la préservation de la biodiversité, de la forêt – on a également un plan de gestion de la forêt – et nous travaillons avec de nombreux partenaires également en local dans le 04.

La volonté dans le projet HyVence est bien évidemment de travailler de la même manière et pour cela, nous travaillons en étroite collaboration aussi avec les différents partenaires locaux.

La première analyse que nous avons réalisée, à l'origine du projet, étaient principalement les études faune/flore qui se déroulent sur une saisonnalité d'une année. Elles ont débuté en 2021 et nous les poursuivons toujours actuellement pour avoir le maximum de données avant le dépôt officiel des dossiers auprès des services de l'État.

Vous avez la représentation sur cette carte, avec les pointillés noirs et jaunes qui précisent l'ensemble de la zone d'étude faune/flore. On va au-delà des étangs, on a pris en compte également les berges pour avoir la continuité écologique des différentes espèces faunistiques et floristiques au niveau de la zone des étangs et du plan d'Aren – la zone de terre entre les 2 étangs.

On est encore en phase d'étude. Dans toute phase d'étude, il y a ce qu'on appelle une « étude de dangers ». Celle-ci est en cours d'élaboration puisqu'en fait, on n'a pas encore déposé les dossiers administratifs auprès de l'Administration. Cette étude identifie toutes les sources de dangers que l'on peut avoir de par la nature des installations, les produits qu'on utilise, les quantités, les natures de produits également. Cela permet de savoir si on appartient à la nomenclature des ICPE – Installations classées pour la protection de l'environnement. À partir de là, en fonction de ces seuils, de ces quantités, de ces natures d'activités, on va définir si cette installation va être SEVESO seuil bas, SEVESO seuil haut ou pas du tout SEVESO, en dessous de ces fameux seuils, et on sera sous autorisation ou déclaration.

Au niveau des études, actuellement, on travaille au niveau du procédé, c'est-à-dire la quantité de produits, la nature des installations et des activités que l'on va mettre dans ce procédé pour être en-deçà de la classification SEVESO. Actuellement, dans un cas majorant de nos installations procédés, on serait en SEVESO seuil bas, mais on fait tout pour rester en dessous même de cette classification SEVESO.

Tout à l'heure, vous avez vu qu'il y avait du traitement de l'eau, qu'on avait un certain nombre de produits utilisés dans le fonctionnement de l'électrolyseur. L'objectif est de travailler sur la technologie de l'électrolyseur pour rester en-deçà d'une classification SEVESO.

On travaille également à ce que l'hydrogène, le produit qui peut inquiéter un certain nombre d'entre vous, c'est tout à fait légitime de par sa dangerosité, sa nature d'explosivité, on travaille également sur ces quantités et ces pressions pour que les fameux cercles de dangers, c'est-à-dire son impact en cas d'explosion, restent totalement limités à l'intérieur du périmètre de l'usine. C'est vraiment un grand défi technique...

R. DUPUY : S'il vous plaît. Vous allez avoir la parole, s'il vous plaît. On termine, Flore, merci.

F. OSTAPOFF : Laissez-moi juste finir l'explication, je sais que cela vous interpelle. C'est tout à fait légitime et la grande caractéristique aujourd'hui, c'est que l'on a l'opportunité de travailler sur un projet dès le début et qu'on peut justement travailler sur la source de ces dangers. C'est assez extraordinaire ; on peut vraiment agir sur une nouvelle technologie et une nouvelle industrie.

C'est pour cela que Charlotte, tout à l'heure dans sa présentation, vous disait qu'on ne prévoit pas de stockage d'hydrogène sur le site et qu'on aura un transfert directement par *pipeline*, justement pour limiter la quantité d'hydrogène présente sur le plan d'Aren. Si on limite cette quantité d'hydrogène, on restera dans un seuil de classification inférieur à SEVESO.

Aujourd'hui, on travaille avec les services de l'État, la DREAL, la DDTM, le SDIS, l'ONF et bien d'autres pour s'assurer que tous les moyens de prévention et de sécurité seront bien pris en compte. L'objectif dans ce projet est vraiment d'être le plus en amont possible pour prendre en compte la sécurité, la sûreté, l'environnement et également la santé des travailleurs et des populations.

Vous allez voir une petite vidéo qui va vous présenter des esquisses. Comme son nom l'indique, ce sont des esquisses – cela reste encore des propositions, c'est pour vous montrer le panel de possibilités, de technologies que l'on peut faire en termes de visuel et de couleur. Cela peut vous permettre déjà d'avoir un aperçu de ce que pourrait être le visuel de l'usine. Je pourrai éventuellement revenir sur le design final de l'usine. Je vous laisse regarder la vidéo.

<https://www.youtube.com/watch?v=tKIMMkvcxdU>

Vous avez une des 3 propositions qui est présentée, celle en forme de coquillage, en lien avec les fossiles découverts sur le site de Saint-Blaise et les environs. Vous avez un trait rouge sur le bas qui représente le contournement de Martigues avec l'A55, un trait noir qui représente l'actuelle voie ferrée, à la fois pour les marchandises et les personnes, et un trait jaune qui reprend un des tracés potentiels sur la liaison Fos/Istres. C'est également pour répondre à certaines de vos interrogations ; on travaille avec les autres maîtres d'ouvrage, les porteurs de projets sur ces deux projets autoroutiers sur la compatibilité et la co-activité de nos 3 projets, en l'occurrence, les 2 autoroutiers et le nôtre.

Vous avez à l'écran le calendrier prévisionnel.

- On a démarré l'étude du projet dans sa globalité dès 2021, les premières études que nous avons menées portaient sur les espèces protégées, plus spécifiquement tout ce qui touche à la faune et la flore.
- En 2022, à la fin de l'année, on a travaillé avec l'ENSP – École nationale supérieure du paysage, avec une chaire particulière à Marseille – sur l'eau, l'énergie et le paysage.
- Actuellement, nous sommes en plein cœur des études de faisabilité et de la concertation auprès du public.
- Comme je vous l'ai signalé tout à l'heure, on a la chance de travailler sur un projet, c'est-à-dire qu'il n'est pas encore ficelé, comme diraient certains, on a encore la possibilité d'améliorer les choses, de prendre en compte les interrogations des uns et des autres et les éléments qui vous tiennent à cœur. C'est pourquoi on souhaite valoriser ce temps d'échange avec vous, on veut vraiment être à votre écoute et partager toutes vos réflexions pour pouvoir faire un vrai projet qui a du sens.
- On prévoit un dépôt des dossiers administratifs auprès des services de l'État début 2025, ce qui nous laisse plusieurs mois devant nous pour collecter vos remarques et échanger avec vous pour terminer et finaliser nos études.

- Après à peu près 1 an d'instruction par les services de l'État, on prendra une décision finale avec Géosel pour savoir si on met en œuvre ou pas ce projet.
- S'il se fait, on prévoit un démarrage de l'unité, donc la sortie des premières molécules d'hydrogène, pour 2029.

Je repasse la parole à Charlotte pour la synthèse.

C. TOULEMONDE : Merci Flore. Pour conclure, c'est une question qui a été posée : pourquoi le projet HyVence et surtout pourquoi le projet HyVence à cet endroit ? Vous l'avez compris, les bassins de saumure sont intimement liés aux opérations de Manosque, et vont donc être utilisés pour celles-ci tant qu'on utilisera des hydrocarbures et qu'on aura du stockage stratégique à Manosque. Il y a une complémentarité entre ce stockage lié aux énergies et à la souveraineté énergétique de la France, et notre capacité à pouvoir produire de l'électricité et de l'énergie décarbonée en cette époque de transition énergétique pour répondre au défi de la transition énergétique à cet endroit. Il y a vraiment une complémentarité dans les lieux entre l'utilisation qui est faite aujourd'hui des étangs et leur potentiel pour pouvoir produire des ENR.

Ce projet apporte de l'énergie. J'ai parlé tout à l'heure des 800 GWh d'énergie par an. C'est massif. Cela représente la consommation de 400 000 habitants. C'est le sens premier du projet HyVence qui est un projet de production d'énergie. C'est de l'énergie décarbonée qui sera transformée en hydrogène pour des usages décarbonés, notamment des usages industriels décarbonés. C'est vraiment le sens du projet.

Pour pouvoir produire des énergies renouvelables, notamment du solaire, il faut de la surface. Nous avons fait l'observation que mettre des panneaux solaires sur des étangs de saumure – cela n'enlève en rien les enjeux paysagers dont on a parlé – n'est pas en concurrence avec de l'agriculture ou de la pêche.

Voilà en quelques mots ce que l'on voulait partager avec vous sur le projet. Il y aura des ateliers thématiques pour continuer à approfondir les sujets.

K. CZORA : Merci Charlotte, merci Flore. Pour clore cette séquence dédiée au projet, j'invite Monsieur MEUNIER à prendre la parole. Il a été décidé et accepté par les Garants de la CNDP d'attribuer 7 mn d'intervention à Monsieur MEUNIER.

Hors micro 01.27.27

R. MEUNIER : Merci. Mesdames, messieurs. On m'a accordé 7 à 8 mn, cela va être très dense.

Nous sommes une association, nous existons depuis 20 ans et nous œuvrons pour protéger et améliorer la qualité de vie des Fosséens ; nous travaillons avec tous les industriels, le GPMM, les services de l'État et les élu·e·s qui le veulent bien. Nous soutenons les énergies douces, les panneaux photovoltaïques et la décarbonation, mais pas à n'importe quel prix.

Ce projet est présenté par Géosel de manière déloyale et ambiguë. Nous le regarderons sous 3 axes en 8 mn si c'est possible :

- 1) Le paysage et la biodiversité.
- 2) L'usine d'hydrogène et la sécurité.
- 3) L'opportunité du projet.

-Le paysage est notre environnement immédiat. Nous n'avons plus trop de paysages emblématiques sur Fos. Il nous reste 3 plages, très réduites : L'Hauture, Saint-Sauveur, Notre-Dame-de-la-Mer. Et puis il y a nos étangs, dont l'un est remarquable et très fréquenté par la population, Lavalduc.

Ce projet prévoit de recouvrir 500 hectares d'étangs, présentés comme des bassins industriels. Or, ce sont simplement des étendues d'eau salée qu'on appelle saumure, comme toutes les eaux salées. Cela s'appelle de la saumure. Ce sel provient des cavités de sel naturel, le sel gemme, creusées à Manosque. Ces eaux, certes très salées, ne sont pas polluées et ne contiennent que de l'eau, du sel et la vie qui s'y développe. Cette teneur en sel favorise la prolifération des micro-algues rouges et minuscules crustacés, ce qui donne cette couleur rose remarquable et changeante de Lavalduc, comme le rose orangé des Salins de Giraud et de tous les salins existant partout dans le monde. Personne n'oserait dire que les salins sont des bassins industriels. Pourtant, Géosel le dit. L'*artemia salina* qui s'y développe est justement une des bases de l'alimentation des flamands.

L'activité de Géosel sur ces étangs se résume à 2 bâtiments d'environ 100 m² et d'une station de pompage d'un demi-hectare. Depuis 50 ans, la seule activité industrielle de Géosel ici est de pomper et repomper ces eaux comme les Shadoks. Nous sommes donc très éloignés d'une activité industrielle.

Cet espace de promenade et de détente pour nombre d'entre nous, ce rose entouré de vert, c'est l'écrin de Fos-sur-Mer. Je me vois mal aller pique-niquer à côté d'une usine d'hydrogène.

Recouvrir nos étangs au nom de l'énergie douce et de la décarbonation serait absurde. Autant que recouvrir les toitures de l'église Saint-Sauveur et de la chapelle avec des panneaux solaires.

Repeindre cette nature en rose ou en vert n'est pas une protection de la biodiversité.

Pour nous tromper un peu plus, Géosel diffuse une vidéo mélangeant les paysages de leurs installations de Manosque et de nos étangs. Entendons-nous bien. Il n'y a aucune comparaison possible entre les activités de Géosel à Manosque qui sont 95 % souterraines et invisibles et ce projet qui nous propose d'installer 100 % de l'installation visible sur nos étangs. Aucune comparaison possible.

Actuellement, les 5 étangs de cette zone humide sont inscrits en zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique. Ce sont les zones en vert pâle que vous voyez sur le slide derrière moi.

Les villes de Saint-Mitre-les-Remparts et de Port-de-Bouc ont obtenu le classement en Natura 2000 des étangs de Citis, du Pourra ainsi que des berges de Lavalduc et de l'Engrenier au titre de la directive Oiseaux zone de protection spéciale. Ce sont les zones en vert un peu plus soutenu que vous voyez derrière moi. Le Pourra est classé actuellement en Zone naturelle régionale, sous la responsabilité du Conservatoire du Littoral. Faisons de même. Nous nous devons de protéger ces étangs et évidemment de rejeter ce projet.

-Maintenant, l'aspect usine et sécurité. Tout d'abord, précisons qu'entre une usine dans la zone industrialo-portuaire à 6 km d'ici et une autre à 700 m des habitations, il n'y a pas photo côté sécurité. À la place du maire, je serais vent debout contre ce projet, au nom de la protection de la population. (*Applaudissements*) Fabriquer, stocker et distribuer de l'hydrogène est un danger permanent qui sera classé SEVESO. Et puis, il y a l'emplacement choisi pour l'usine d'hydrogène. Les restes de la seule usine construite au 19^{ème} siècle, c'est-à-dire en 1807, ont été balayés par le tremblement de terre de 1909, le plan d'Aren n'a pas connu d'activité industrielle depuis au moins 125 ans. Plus d'un siècle. « Aren » vient du mot *arena* en occitan qui veut dire « étendue de sable parfois recouverte par les eaux ». Le plan d'Aren est classé zone inondable dans le PLU de Fos et généralement, tout un chacun comme vous et moi, aurait interdiction de construire sur une zone inondable. En plus du risque sismique, dont celui de 1909, ce lieu a subi 2 tempêtes centenaires dont celle de 1821 où le niveau de la mer s'éleva de 6 m pendant 5 jours. C'est une zone inondable depuis toujours. Les photos

récentes derrière moi en témoignent, vous avez vu une photo de 1943, 1947, 1960, 1967 – les étendues d'eau sur le plan d'Aren étaient nettes.

Voici maintenant derrière moi la carte du PLU de Fos. Les espaces à risque de submersion sont en bleu. On se demande pourquoi le PLU de Fos n'indique pas ce lieu en zone de submersion, alors qu'une grande partie du territoire l'est. La zone des étangs est encerclée de rouge. À Fos, en zone de submersion, nous avons l'obligation de construire à 2,40 m au-dessus du niveau de la mer. Or, le site Géosel, lui, est à 9 m en-dessous de la mer. Construire ici impliquerait des remblais colossaux. Ces risques d'inondation et de submersion devraient éliminer d'office l'implantation d'une usine à risques technologiques.

Mais il y a un autre écueil ; ce sont les zones en rouge – toujours sur cette carte. Le plan d'Aren et les berges des étangs sont aussi classés en zone à risques de feux de forêt, classés F1, le plus haut niveau de risques. Là encore, on touche à la sécurité des personnes. L'hydrogène est un gaz hautement explosif et inflammable au contact de l'air et d'une source de chaleur comme une étincelle ou une cigarette. C'est donc un risque industriel accentué sur une zone à risques de feux de forêt. En plus du recouvrement des panneaux solaires, il faut donc s'attendre à du déboisement, de la déforestation. (*Brouhaha*) Ce risque de feux de forêt devrait lui aussi éliminer d'office l'implantation d'une usine à hydrogène classée SEVESO.

-Reste l'opportunité. Rappelons que 3 gros projets viennent d'être acceptés, 2 spécifiquement orientés sur la fabrication d'hydrogène. Ils ont fait l'objet de débat public ici à Fos et nous nous sommes prononcés. L'un d'eux, le projet H2V, fabriquera 6 fois plus d'hydrogène dans 15 fois moins d'espace. C'est énorme. Géosel, c'est 500 hectares, tandis que H2V, c'est 40 hectares tout compris, à plus de 6 km de nos habitations. Il n'y a pas photo. (*Applaudissements*)

L'opportunité du projet Géosel doit être regardée aussi sous l'angle de l'hydrogène produit dans la zone industrialo-portuaire dont la majeure partie de la production, apprenions-nous en 2019, soit 7 000 tonnes, est généralement perdue. Même si nous acceptons les 2 projets de la ZIP pour participer aux efforts de décarbonation, nous savons qu'une grande partie des productions sera dirigée vers l'étranger. Il n'y a donc aucune raison d'accepter un projet hors de la ZIP si dérangeant, si dangereux pour les Fosséens et si consommateur d'espace. Les industries doivent rester dans la zone industrialo-portuaire qui leur est dédiée. (*Applaudissements*)

Fos a largement donné à l'industrie. Elle vient d'accepter ces 2 énormes projets sur la ZIP. Elle ne peut pas contribuer seule à la décarbonation de la planète, encore moins accepter une extension de la zone industrielle à l'est de Fos, zone préservée jusqu'alors par tous les maires précédents de la ville. (*Applaudissements*)

Plus de 400 personnes ont participé à une marche contre ce projet et je les en remercie vraiment. (*Applaudissements*) Des pétitions circulent, dont l'une a recueilli plus de 1 200 signatures. En clair, les Fosséens et notre association refusent ce projet. Nous en demandons le retrait total. Ce projet est présenté de manière trompeuse et nous espérons que messieurs les Maires, la Métropole, Monsieur le Sous-Préfet rejoindront notre analyse. C'est ce que nous espérons sincèrement. Je vous remercie de votre attention et me tiens prêt à répondre. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Merci. Les questions sont posées. Les données sont posées. Les oppositions se sont manifestées. Maintenant, on va ouvrir un temps de débat avec la salle. Il y a déjà de nombreuses mains qui se lèvent. Jusqu'à maintenant, c'est moi qui donne la main. D'accord ? (*Brouhaha*) Non. Il y a un monsieur au fond qui donne la parole. Chacun aura la parole en son temps. (*Brouhaha*) C'est ça. Il y a un monsieur au fond qui est dans la salle. (*Brouhaha*) Non. Non. On se calme. Il y a un monsieur au fond qui a demandé. Il va avoir la parole. Monsieur

l'aura après. Monsieur DAL COL l'aura après. Monsieur au fond l'aura après. Chacun son tour et ainsi de suite. (*Brouhaha*) Voilà.

Petite précision. Les débats sont enregistrés. Ils feront l'objet d'un compte-rendu complet. Si vous souhaitez que votre nom soit associé à ce que vous avez prononcé, vous vous présentez. Si vous souhaitez rester anonyme, ce qui est totalement possible, vous ne vous présentez pas. C'est simple. Vous avez la parole.

Un participant : Monsieur ROTAVI, habitant à Martigues. Après votre leçon de coloriage et de pelouse sur les bâtiments, on retient surtout la notion de danger. Automatiquement, il va y avoir la création d'un PPRT – Plan de prévention des risques technologiques.

R. DUPUY : Donc la question : y aura-t-il création d'un PPRT sur ce projet ? Flore. Après, monsieur ici.

F. OSTAPOFF : Monsieur, je vous remercie pour votre question. Effectivement, je comprends que la notion des PPRT – Plan de prévention des risques technologiques – puisse inquiéter les populations. Mais comme on vous l'a présenté, les cercles de dangers ne devant pas sortir du périmètre de l'usine, et les habitations étant suffisamment éloignées, il n'y aura pas de PPRT requis pour ce projet.

R. DUPUY : Monsieur, vous avez la parole.

Jean-Louis SANIAL : Merci. Bonjour à tout le monde. Jean-Louis SANIAL, porte-parole du Collectif « Sauvons nos étangs ». Je m'exprime au nom de ses 800 adhérents et déplore – cela a été dit, mais je le redis – que cette unique réunion à Fos, malgré les efforts déployés, ne permette pas à mon avis suffisamment d'échanges et de développement des questions et des réponses et de répondre de façon satisfaisante à toutes nos craintes.

Nous approuvons intégralement les arguments de Golfe de Fos Environnement présentés par Romuald MEUNIER. Notre Collectif demande le retrait complet du projet HyVence. L'opposition de la population est immense. Parmi les raisons très nombreuses, je vais en citer quelques-unes qui viennent s'additionner à toutes celles présentées par Romuald MEUNIER.

Évidemment, il faut insister sur la situation du projet au ZIP – cela a été dit. La grande fréquentation des rives de ces étangs – on pourrait en rajouter bien d'autres parce que s'il y a des randonneurs, des vététistes, il y a des photographes, des archéologues, des promenades à cheval, toutes sortes de personnes fréquentent ces sites.

Le site archéologique de Saint-Blaise est classé Monument historique depuis très longtemps et est vraiment sur les rives de l'étang de Lavalduc.

On parlait du risque d'incendie, mais la forêt du Castillon très appréciée, pas seulement des Fosséens, est à proximité immédiate.

Les couloirs aériens de la base militaire – on parlait tout à l'heure de stratégie, mais on est quand même sur une base militaire stratégique, clé pour la Défense nationale. Il est très facile à toutes les personnes qui empruntent les rives de cet étang de vérifier que la piste d'atterrissage de cette base aérienne est en plein dans l'axe de Lavalduc. Autrement dit, les avions amorcent une descente sur l'étang de Lavalduc pour se poser à Istres. Cela pose déjà d'énormes questions, puisque ces avions font tout leur possible pour éviter le survol de la partie ouest de la ville et des sites SEVESO. Cela pose une question non seulement de survol d'une unité d'hydrogène, mais également on ne sait pas ce que va donner une surface de 500 ha de panneaux réfléchissants sur les aéronefs et les systèmes de contrôle électronique.

Je voudrais aussi signaler, parce que personne n'en parle, que l'usine hydrogène doit être implantée sur le plan d'Aren entre ces deux étangs et que ce site est déjà parcouru par des

pipelines d'hydrocarbures particulièrement sensibles. Je vois mal une compatibilité avec un site d'hydrogène qui serait construit sur des *pipelines* d'hydrocarbures.

Ensuite, il faut quand même rappeler – Romuald MEUNIER parlait de proximité d'habitations – qu'il y a quand même des riverains dans l'immédiat des rives de Lavalduc, des gens qui habitent sur le bord de Lavalduc et notamment des centres équestres très fréquentés où viennent des gens de toute la région.

D'autre part, on s'interroge fortement sur des points qui ne sont pas abordés : la future ligne électrique haute tension de 225 000 V qui doit être tirée depuis votre installation, on ne nous en parle pas et on ne nous en donne encore moins le tracé, les routes qu'il va falloir créer pour la construction de ce site, sa maintenance, etc., évidemment.

Vous ne parlez pas de la clôture de ce site puisqu'il va bien sûr être protégé et entièrement clôturé, les 500 ha.

Vous ne parlez pas du déboisement périphérique du site qui pourrait s'avérer nécessaire du fait du risque d'incendie et d'explosion généré par l'unité d'hydrogène.

Vous avez survolé vos besoins en eau en disant que vous pourriez prendre de l'eau, mais jamais vous ne parlez de quantité de vos besoins en eau qui vont être considérables.

Les risques d'incendie et d'explosion sont minorés, on l'a bien compris.

La zone de dangers induite pour les Fosséens, si on comprend bien, n'apporte aucun risque et aucun danger.

Je conclus.

Et bien d'autres questions que nous ferons valoir, mais cette réunion ne permettra pas de le faire, je le redis.

Pour conclure, je dis non à HyVence au nom de mon Collectif et de ses 800 adhérents. Inutile de nous proposer de peindre en rose les panneaux photovoltaïques et de planter des fleurs sur votre usine, ni même de nous mettre des flamants roses en plastique. Je suis à votre disposition pour toute question. C'est le retrait complet que nous demandons. *(Applaudissements)*

R. DUPUY : Il y a quand même énormément de questions, c'est le jeu. On va essayer d'y répondre une par une, Flore et Charlotte sont prêtes à le faire. On va les prendre dans l'ordre.

Il y a la question du survol par les avions.

Une deuxième sur le plan d'Aren sous lequel passe un certain nombre de canalisations.

On répond à ces questions assez rapidement pour après donner la parole à Monsieur COPPEY qui l'a demandé, Monsieur DAL COL qui est là, Monsieur là-bas au fond, Monsieur ensuite et Monsieur en vert après. Chacun son tour. Monsieur BERNARDINI a demandé la parole aussi.

On y va sur des réponses très rapides sur les questions.

F. OSTAPOFF : Je vais essayer de répondre aux nombreuses interrogations que vous nous avez formulées, Monsieur, et je vous en remercie. Effectivement, cela va nous permettre de faire quelques compléments sur la présentation faite qui n'est peut-être pas assez détaillée.

Un petit rappel ; on fait également une autre réunion qui sera spécifiquement sécurité et environnement, dans laquelle on traitera des besoins en électricité et en eau.

En ce qui concerne la fréquentation des étangs, on a bien noté qu'un certain nombre d'usages et de loisirs étaient très chers à l'ensemble des habitants et des populations sur le pourtour de ces étangs. Tout à l'heure, on vous a présenté une carte avec des pointillés noirs et jaunes ; en fait, c'est la zone d'étude. On ne va pas au-delà ni des berges des étangs, ni du plan d'Aren. En aucun cas, on ne touche à la forêt de Castillon, au site de Saint-Blaise, aux chemins de randonnées, y compris sur la partie ouest des étangs du côté de la voie ferrée. On n'a pas lieu de toucher à ces usages qui sont actuels.

En ce qui concerne la présence des *pipelines* hydrocarbures, en effet, 2 traversent d'est en ouest le plan d'Aren. Comme vous le savez, les *pipelines* d'hydrocarbures sont en souterrain pour des raisons de sécurité, et de par la nature des produits, nous avons des distances de sécurité et des périmètres de servitude d'utilité publique à respecter concernant ces *pipelines*. De ce fait, c'est une des caractéristiques que nous avons intégrées dans le positionnement de notre usine, puisqu'on a pris un certain nombre de paramètres en ligne de cause. À la fois la partie biodiversité, principalement les zones humides, la présence des *pipelines* et bien d'autres contraintes techniques et réglementaires pour pouvoir justement positionner l'usine en dehors de toutes ces problématiques.

J'ai également noté votre point sur le déboisement. Comme on vous l'a précisé, les effets thermiques et de surpression liés aux explosions seront confinés dans l'enceinte de l'usine. C'est vraiment le design que l'on travaille pour qu'il n'y ait absolument rien qui sorte de cette usine. Dans ce cadre, on n'a pas lieu de déboiser, puisque pour le positionnement de l'usine, après déjà une pré-concertation avec les services de l'État et en l'occurrence le SDIS, nous sommes tenus d'avoir une distance déboisée à 50 m autour de l'enceinte de l'usine. Ce sera le cas. Cela ne touchera en rien les zones de boisement à l'est et l'ouest qui sont de surcroît positionnées en Natura 2000.

Les besoins en eau, on le traitera peut-être plus spécifiquement dans un atelier dédié.

J'ai bien noté que vous considérez qu'on minore les risques, mais en fait, l'immense avantage de ce projet est que l'on part d'une page blanche. Aujourd'hui, on peut tout à fait traiter un procédé dès sa phase de conception. L'objectif est justement de minorer les risques pour avoir un site qui sera non pas SEVESO, mais on l'espère sous autorisation.

R. DUPUY : La question des avions. Charlotte. Venez avec moi, madame.

C. TOULEMONDE : C'est moi qui vais répondre à la question. La sécurité étant une priorité majeure pour Géosel et bien sûr pour HyVence, c'est un des premiers sujets qu'on a traités que d'aller rencontrer la base SDIS et de comprendre quelles sont les servitudes liées au survol des étangs. Le parc solaire, tout comme l'usine hydrogène, sont cohérents, compatibles avec les servitudes de l'aviation militaire. C'est le premier point.

Par rapport à l'eau, vous avez posé la question de la quantité d'eau. Elle est dans le dossier de concertation, mais je peux vous redonner les chiffres. On parle entre de l'eau industrielle ou de l'eau de mer d'environ 2 millions de m³ d'eau brute par an. Pour vous donner un ordre de grandeur, c'est à peu près ¼ d'heure du débit du Rhône. C'est de l'eau brute, sachant qu'on essaie de travailler sur la solution eau de mer pour pouvoir la dessaler.

R. DUPUY : Je vous rappelle qu'il y aura 2 ateliers pendant lesquels on va vraiment rentrer dans le détail de ces éléments, on essaiera de répondre au fur et à mesure des questions, mais on rentrera dans ce détail-là. Monsieur COPPEY, Monsieur DAL COL, Monsieur BERNARDINI. Après, un monsieur au fond, là-bas, deux messieurs au fond, Monsieur MARQUIS de Cistude. Monsieur COPPEY d'abord.

Stéphane COPPEY : Merci. Stéphane COPPEY, France Nature Environnement Bouches-du-Rhône. France Nature Environnement fédère sur le département une cinquantaine d'associations sur différentes thématiques touchant à l'environnement.

On a été contacté assez tôt par le porteur de projet. On s'est étonné, je le dis franchement, de ce projet dès le départ, qui nous semblait assez curieux, voire choquant par rapport à la vue qu'on pouvait avoir sur ces étangs – je fréquente personnellement fréquemment la voie ferrée et j'ai l'occasion de voir ces étangs assez souvent, ainsi qu'en balade.

Ensuite, on a regardé de près, on n'a pas tranché sur la position qu'on aura au niveau de France Nature Environnement. On souhaite quand même que soient distingués 2 volets bien distincts du projet : le volet panneaux solaires et le volet usine hydrogène.

Le volet panneaux solaires. La question de paysage a été clairement abordée ce soir. Je pense qu'il faut vraiment la prendre avec sérieux. Il y a aussi une question biodiversité qu'il ne faut là aussi pas négliger. C'est tout un sujet à part entière avec une production possible d'électricité qui peut être couplée au réseau. Quand on regarde d'autres projets qu'on a l'occasion d'analyser sur tout le territoire départemental, voire régional, c'est vrai que la concurrence par rapport à d'autres utilisations, notamment pour les besoins de l'agriculture, fait qu'on a tendance à rejeter beaucoup de projets actuellement dans le domaine solaire, éolien aussi. Ce projet-là, en tout cas, ne présente pas cet inconvénient-là ; ce n'est pas pour autant dire qu'il est acceptable.

Sur le plan de l'usine hydrogène, je pense qu'il pose quand même un certain nombre de sujets largement évoqués ce soir : l'approvisionnement en eau, puisqu'il faudra bien aller chercher cette eau ailleurs – sauf désalinisation, mais qui est elle-même grosse consommatrice d'électricité. Par rapport à l'approvisionnement en eau, est-on sur la bonne localisation ? Sur les réseaux électriques, on se retrouve à devoir tirer vraisemblablement – vous n'en avez pas trop parlé ce soir, il faudra bien qu'on en parle un jour – des lignes électriques à gros débit pour arriver sur le plan d'Aren.

Autant on peut écouter ce que vous dites sur le plan esthétique sur les panneaux solaires, autant la ligne à haute tension, si on rajoute une petite autoroute en bordure et une usine au milieu (*applaudissements*), cela devient quand même un petit peu curieux. Donc on souhaiterait vraiment que soit analysée – je le dis clairement dès cette réunion d'introduction – une alternative à votre projet où la production d'hydrogène ne se fasse pas sur le plan d'Aren (*applaudissements*).

Pour le reste, je pense qu'on aura l'occasion de revenir sur un tas d'autres sujets. En tout cas, il me semble qu'il y a encore beaucoup de questions qui méritent d'être analysées sur ce projet. Merci.

R. DUPUY : Merci. C'est la première réunion. Il y aura beaucoup de questions. Je pense que sur la question de la ligne, RTE est là, donc vous pouvez rester là, le micro arrive, ne vous déplacez pas vers le micro, c'est lui qui vient vers vous, il n'y a pas de souci.

Axel ASTIER, Responsable raccordement électrique RTE : Bonsoir à toutes et tous. Je me présente rapidement. Axel ASTIER, je suis responsable de la partie raccordement électrique, je travaille pour Réseau Transport d'Électricité – responsable pour la partie raccordement électrique du projet HyVence.

Simplement pour préciser, puisqu'il y a eu deux questions sur le volet électrique. Peut-être un slide en annexe permettra de fixer un peu les idées. Ce que vous voyez sur le slide, c'est le plan d'Aren présenté à droite, avec la future localisation du poste électrique de HyVence, et le rond à gauche, c'est le poste RTE de Feuillane distant de quelques kilomètres.

À ce stade du projet, il est envisagé – il y a encore besoin de faire certaines études – un raccordement par une liaison souterraine depuis le poste de Feuillane, 225 000 V, parce qu'en fonction de la puissance nécessaire au projet HyVence, 150 MW de soutirage et 350 MW en production, cette liaison souterraine fera certainement une dizaine de kilomètres. À ce stade, le tracé n'est pas encore défini complètement. Voilà ce que je peux vous donner comme information sur le raccordement électrique.

R. DUPUY : Restez là, parce qu'une question porte directement sur ce sujet ; on va la prendre tout de suite. Je vais vous donner la parole, Monsieur DAL COL, juste après.

Un participant : Ma question porte au niveau d'un câble souterrain THT enterré – vous savez le coût que cela coûte au mètre ? Je crois que c'est irréel, ce que vous dites là.

R. DUPUY : Je pense que Monsieur connaît le coût, il va peut-être nous le dire et répondre à cette question. Après, Monsieur DAL COL, vous aurez la parole.

A. ASTIER : C'est une information commercialement sensible (*rires*) (*brouhaha*) ; je ne suis pas autorisé à donner cette information. (*Huées*)

R. DUPUY : La question n'est peut-être pas celle-là, mais si RTE envisage cette solution, quel que soit le coût. Ce n'est pas une question de coût ; c'est la question que pose monsieur. Il nous dit « compte tenu du coût, cela ne se fera jamais ». En gros, c'est cela.

A. ASTIER : On fait régulièrement des liaisons de raccordement en souterrain. C'est un contrat entre l'industriel et RTE qui gère le raccordement ; il n'y a pas de raison – si c'était le sens de la question – pour une question de coût de ne pas aller sur du souterrain sur ce projet.

R. DUPUY : Voilà. Monsieur DAL COL, vous avez la parole. Après, Monsieur BERNARDINI, ensuite, on part au fond de la salle vers les gens... Je sais, il y a plein de questions. Il y a deux personnes et après, on revient voir Monsieur MARQUIS. Merci.

G. DAL COL : Justement, RTE nous avait fait part lors des réunions – nous avons eu 2 rencontres en tant qu'association, le 30 novembre 2023 avec vous, Monsieur DUPUY, et le 20 février à la Mériquette. Là, c'est pareil, association par association, à huis clos. Cela, personnellement, je n'apprécie pas. C'est un point.

Le second point ; en date du 4 janvier, nous avons eu une réunion GravitHy au GPMM et on s'est étonné de voir le projet HyVence, une grande pancarte avec en dessous marqué « Marseille-Fos ». Cela signifie quoi ? Cela signifie que la ZIP maintenant a traversé la ville de Fos et s'est installée à Lavalduc. C'est un point.

En ce qui concerne la RTE, cela fait 25 ans – je suis un ancien conseiller municipal, des gens ici me connaissent – qu'on se battait pour l'enfouissement de la ligne 225 000 qui passe sur les arènes. On nous a toujours dit que c'était un coût – et elle est toujours là. On a entendu dire dernièrement qu'elle passerait peut-être en 400 000. C'est un point.

Autre point. Madame Charlotte TOULEMONDE, lors d'une rencontre, on vous a fait part de notre souci du transfert d'hydrogène vers la zone industrielle. Vous nous avez dit que vous la transférez directement dans le *pipe* ; on avait soulevé ce problème – pour nous, cela semble impossible et on vous a demandé s'il y aurait un bac-tampon de stockage. Vous nous avez dit « je ne sais pas ». Maintenant, vous nous dites qu'il n'y en a pas. Je ne sais pas comment vous allez réguler les livraisons d'hydrogène chez vos clients ou alors ils vont faire des stocks chez eux – vous êtes obligés d'avoir un bac ailleurs, d'augmenter les zones extérieures.

Ensuite, vous prenez toujours – je vous ai fait la remarque l'autre jour, lors du laboratoire territorial chez Petroineos – en exemple l'électricité produite qui est équivalente pour 400 000 personnes. Non. En disant cela – c'est ce que je vous ai dit – vous trompez les gens.

L'électricité n'est pas pour nous, elle est pour les industriels, vous la vendez à RTE. Dîtes à ce moment-là « c'est pour une usine, deux usines... »

Ensuite, vous dites que l'usine à hydrogène produit d'elle-même par ses panneaux photovoltaïques, elle est indépendante, autonome. Au niveau comptabilité, peut-être. Mais vous faites une production à la journée, le surplus d'électricité, vous le vendez à RTE, et la nuit, on ne vous restitue pas de l'énergie faite avec les panneaux photovoltaïques, on vous renvoie de l'énergie nucléaire. Donc ce n'est pas pareil. Merci. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Je pense qu'il y a plusieurs questions. On essaie d'y répondre tranquillement avant de passer la parole à Monsieur BERNARDINI devant.

Sur l'équilibre 400 000 habitants – c'est une valeur, mais peut-être faut-il préciser cet élément ?

Sur l'équilibre, l'autonomie de production/consommation de la ferme ?

Et sur les *pipes*, sur le stockage/pas de stockage, s'il n'y a pas de stockage sur le site, le stockage sera ailleurs ?

C. TOULEMONDE : Très bien. Je vais commencer par l'hydrogène. Effectivement, aujourd'hui, le design de production d'hydrogène ne prévoit pas de stockage, c'est-à-dire que c'est en jouant sur la pression à l'intérieur du *pipeline* et également sur les taux de production qu'on va réguler le débit pour pouvoir servir nos clients. C'est la façon dont le système est dessiné.

Sur les questions relatives à l'électricité, effectivement, 800 GWh d'électricité, cela correspond à la consommation domestique de 400 000 personnes. C'est une correspondance. Aujourd'hui, on pourrait avoir le choix de brancher notre électrolyseur sur le réseau. Donc toute l'électricité qu'on prendrait pour faire de l'hydrogène serait de l'électricité en moins sur le réseau. Là, nous, on est neutre, c'est-à-dire qu'on apporte notre propre électricité. Cela correspond donc, même si derrière le fil électrique, il n'y a pas 400 000 utilisateurs, il n'empêche qu'en quantité d'énergie, on va apporter l'équivalent de la consommation de 400 000 personnes en énergie, notamment en électricité décarbonée.

Le dernier point était sur l'équilibre d'électricité jour/nuit. Effectivement, le schéma est de nouveau à l'écran, nous l'avons dit, et on le dit toujours, le projet doit gérer l'intermittent. C'est-à-dire que la ferme solaire ne produit par définition que quand il fait jour, et c'est bien le réseau qui prend le relais la nuit. Néanmoins, à l'échelle de l'année, on est neutre d'un point de vue consommation d'énergie, et donc on n'aura pas consommé plus d'énergie qu'on n'en aura produite.

R. DUPUY : Merci. Monsieur BERNARDINI d'abord. Après, monsieur au fond qui avait levé la main, qui est à côté. Le premier. Après, on reviendra du fond pour revenir devant.

François BERNARDINI : Mesdames, messieurs. En tant que Maire d'Istres, mais j'ai vu que cela n'avait pas beaucoup d'importance puisque presque il fallait partir sur le même sujet, mais surtout en tant que représentant de la Métropole – j'espère que ces propos seront effectivement collectés en tant que représentant de cette institution – je voudrais non pas rentrer dans le sujet des questions, mais vous donner finalement ma position.

Certains ont éprouvé le besoin de dire que je ne m'exprimais pas en tant que Maire sur un sujet important qui apportait du débat, des interrogations... Je vais simplement rappeler des choses simples. D'abord, le Maire d'Istres est intéressé, mais pas directement concerné par le projet dans la mesure où certains ont découvert que les étangs de Lavalduc et de l'Engrenier

n'étaient pas istréens. Ils le pensaient. Après ce rectificatif, cela a permis effectivement de baisser l'intensité des reproches qui m'étaient faits.

Deuxième élément : j'avais besoin d'avoir un avis à partir d'éléments objectifs. J'ai rencontré les personnes, les gens de Géosel, le Maire de Fos, les associations, et j'ai vu un petit peu comment les choses se propulsaient.

Troisième élément : on est dans un souci de procédure démocratique. La moindre des choses est de donner, je ne vais pas dire l'importance de ma position, mais en tout cas de m'exprimer au cours du débat public. Donc je le fais ce soir.

Il faut dire les choses de manière très simple, laissant les émotions d'un côté, les anathèmes ou les oppositions de principe parce qu'on est soit pour la décroissance, soit contre le Maire de Fos, soit on prépare les élections. C'est un tout. Il faut aller au fond du sujet et regarder les choses dans leur réalité.

C'est là où cela devient très difficile, objectivement. Difficile parce qu'il faut le reconnaître, on a des argumentations solides des deux côtés. On a incontestablement un projet industriel qui a une valeur de transformation de notre périmètre d'industrie que nous voulons voir de plus en plus au rayon du passé et que nous voulons transformer en une industrie verte. Là, il faut bien reconnaître que le projet apporte une plus-value certaine dans le cadre de la production d'hydrogène, d'électricité bas-carbone, tout ce qui peut nous amener à avoir les mêmes positions. J'ai vu que lors des 3 enquêtes publiques précédentes, il y avait de la maturité, de la réflexion, de l'intelligence collective qui ont pu être menées en disant les difficultés que l'on XXX. On était tous d'accord pour mettre au premier et seul rang les infrastructures, mais dire que ces projets étaient intéressants. Là, on est tenté de dire la même chose.

Sauf que l'argumentation vis-à-vis est aussi solide. Vous l'avez dit les uns et les autres, elle peut s'appuyer sur des éléments d'interrogation. Il y a ceux qui ne m'appartiennent pas, qui n'appartiennent même pas à la Métropole. On peut effectivement choisir d'avoir un aménagement spatial différent, évolutif. Mais on peut au même moment penser que cet aménagement spatial évolutif, c'est-à-dire avoir une partie industrie de part et d'autre de la ville de Fos, peut entraîner des inquiétudes, des interrogations.

Il ne m'appartient pas de juger là-dessus. Il m'appartient simplement d'entendre et de recueillir. Il n'appartient même pas à la Métropole de juger.

Le deuxième élément qui vient immédiatement à l'esprit est que l'importance de cette usine va entraîner des nouveaux usages, des nouvelles habitudes et des nouvelles craintes. Celles liées bien sûr à la proximité des riverains, et aussi des difficultés que l'on peut voir sur les acheminements. Peut-être ai-je mal vu le projet, mais je n'ai pas vu qu'il y avait beaucoup de lignes tracées pour permettre la construction, le développement du chantier et après la viabilité de l'usine. Ce sont des éléments à prendre en compte, qui vont qualifier la qualité du projet.

L'élément qui vient aussi, au-delà de la sécurité dont on a parlé tout à l'heure, de la tranquillité, de la sérénité, et c'est le côté environnemental qui apparaît le plus choquant, qui frappe les esprits, c'est la mutation du site. On a l'impression qu'au-delà des pique-niques ou des promenades bucoliques, il y a une sorte de transformation qui s'opère. Même un peu une incohérence. Au bas du site merveilleux de Saint-Blaise largement rénové par la Métropole, on peut imaginer qu'un prolongement ne se fasse pas de cette nature-là, et en tout cas, la notion industrielle qui va y être associée est assez incohérente, voire contradictoire. C'est choquant et moi-même, j'ai été particulièrement... Après, on peut parler de la couleur des eaux, qu'elles soient roses, lilas, mauve ou fuchsia, peu importe – même si elle est peinturlurée différemment, ce ne sera pas le même site « naturel ». Enfin, « naturel »... On ne peut pas

dire « naturel » puisque la saumure étant passée par là, on a une teinte différente, mais on peut considérer que les habitudes font qu'on n'aura pas l'occasion de les rencontrer.

Après, une école s'oppose aussi dans le cadre de l'environnement, où certains disent « les industriels industrialisent », c'est un site qui est déjà industriel, la petite pollution qui pourrait être là, si tant est qu'il y ait une pollution puisqu'on va faire de gros efforts, sera minime. D'autres disent « non, ce n'est pas du tout un site industriel puisque l'histoire a démontré que c'était bien avant et que depuis, les choses ont été rabattues et rebattues aussi » et qu'à partir de là, il faut traiter la chose différemment.

Certains disent qu'il n'y a pas de biodiversité possible, et d'autres qu'au contraire, des espèces sont là et qu'il faut les protéger. Avec quelques juges de paix qui sont quand même l'œil de l'institution puisque cela a permis d'inscrire cette zone dans un cadre régional de protection de certaines espèces qui font qu'il faut faire les choses avec prudence.

Tout cela fait qu'à moment donné, on a conscience qu'on a un projet sérieux qui apporte véritablement quelque chose de positif pour l'industrie comme nous la voulons pour demain, et qu'on a toute une série d'avatars qui nous empêchent d'aller tout de go, de manière facile, aussi facile qu'on a pu le faire pour les autres projets, à dire oui.

Effectivement, c'est un peu compliqué, un peu difficile de dire oui ou de dire non, mais je crois que si HyVence a vraiment l'intention de faire ce projet, en l'état des choses, dans les circonstances de sa présentation, il ne peut pas être acceptable dans les faits comme cela. Merci. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Merci. On passe la parole au fond de la salle, la personne. Il y avait un monsieur – il est parti. Je vois une main, là, ici, madame. Et monsieur derrière, après ici, après, on revient devant, Monsieur MARQUIS, on reviendra à vous après.

Une participante : Bonsoir tout le monde. Au-delà de toutes les informations techniques échangées et auxquelles on est très sensible, je voudrais juste porter mon positionnement en tant que citoyenne. J'habite la région depuis de nombreuses années, j'y suis quasiment née, je suis une personne aimant la nature et la respectant. Je suis promeneuse, randonneuse, cavalière et je ne peux que constater malheureusement que depuis quelques années, les aires d'espaces naturels commencent à diminuer fortement dans notre région.

On a un projet de construction d'un golf porté par la ville d'Istres qui, au demeurant, est sans doute un très beau projet, mais qui va limiter du côté des étangs de Rassuen les promenades et les espaces naturels. On a ce fameux projet qui touche les étangs de Lavalduc et de l'Engrenier. On a le projet du contournement de la ville de Fos. On a le projet des autoroutes et routes d'aménagement pour ce site.

Cela fait beaucoup de contraintes qui finalement, au bout du compte, vont limiter nos espaces de liberté, de promenade, de plaisir. Moi, j'attire l'attention sur ce sujet de tous ces porteurs de projets, qu'ils soient politiques ou industriels, en disant que c'est un patrimoine, aujourd'hui, ces étangs, qu'il nous faut vraiment protéger. Les zones industrialo-portuaires sont présentes, prégnantes pour la ville de Fos, mais à moment donné, il faut faire la part des choses entre notre espace naturel dont nous avons tous besoin, et les espaces industrialo-portuaires. Voilà ce que je souhaitais dire. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Monsieur qui est derrière, avant de revenir un petit peu devant. On reviendra après derrière parce qu'il y a des interventions. Monsieur, allez-y.

Un participant : Merci. Michel ROULAIS. J'habite à Istres, juste à la limite de la commune de Fos. J'habite très proche de l'étang de Lavalduc, je le connais bien, je marche aussi, je fais du vélo, je connais bien Saint-Blaise.

J'ai déjà deux remarques par rapport aux réactions, en fait. Dès qu'il y a un projet avec des éléments qui permettent d'avoir des énergies vertes, fabriquer de l'hydrogène vert, fabriquer de l'électricité par des panneaux photovoltaïques et des éoliennes, on est vent debout devant ces projets. Moi, cela me frappe beaucoup, parce qu'on doit arriver à un équilibre, une transformation pour avoir des sources non polluantes comme le pétrole, tout ça, et le gaz. Donc je suis toujours étonné, ça me frappe, voilà.

Je fais deux petites remarques par rapport à ce qui a déjà été dit par rapport aux panneaux photovoltaïques qui pourraient poser des problèmes aux avions. Nous avons sur notre terrain environ 28 hectares de panneaux photovoltaïques qui jouxtent tout à fait la base, exactement dans l'axe de la base militaire. On nous a imposé des panneaux non réfléchissants, cela coûte un peu plus cher, mais les tenants du projet ont pu les réaliser sans aucun problème.

Après, j'ai une question, enfin, une position par rapport aux besoins en eau. Où j'habite, c'est une production agricole de foin de Crau, on est arrosé de manière gravitaire depuis la Durance. Si la possibilité de prendre de l'eau du Canal de Provence, de l'eau industrielle, cela vient de la Durance, et l'équilibre en eau est très délicat. En 2022, à partir de début septembre, on ne pouvait plus arroser les prés. Cette solution d'eau douce de la Durance me paraît difficilement compatible avec les ressources en eau globales de notre région.

Concernant l'eau de mer, la désalinisation de l'eau de mer, la question que je pose : l'énergie nécessaire pour cette désalinisation de l'eau de mer par électrolyse est-elle comprise dans la surface de production des panneaux photovoltaïques ?

C'est un peu les deux sujets. Et puis par rapport au fond du problème, je dois dire que je suis peut-être le seul dans la salle, mais je suis favorable au projet. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Juste un petit point. On continue. Plein de gens ont levé la main, donc je vais donner un ordre. Il y a Monsieur MARQUIS, madame ici, monsieur en vert, là, monsieur là-bas, monsieur, monsieur ici, monsieur ici. Après, on prend la suite. On est parti, Monsieur MARQUIS. Et après, vous.

Christian MARQUIS : Bonsoir. Christian MARQUIS du Collectif Cistude. Je ne reviendrai pas sur tout ce qui a été dit et que je partage pleinement sur l'importance de ce site pour les multiples usagers du site, de ce poumon vert entre les villes de Saint-Mitre, Istres, Fos et Port-de-Bouc, et bien au-delà puisque comme cela a été souligné tout à l'heure, des gens viennent de très loin pour visiter le site archéologique et se promener dans la forêt de Saint-Blaise.

Je voudrais me recentrer sur le problème particulier de la biodiversité, qui a été très rapidement évoqué, pour ne pas dire évacué lors de cette réunion – mais je crois qu'on y reviendra à la prochaine réunion.

Parmi les engagements des deux maîtres d'ouvrage, on lit ceci dans le dossier : « *fournir toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension du projet par le public* ». Je considère que cet engagement n'est pas rempli, notamment par le fait que le plan d'Aren – je passe sur les étangs de Lavalduc et de l'Engrenier qui nous sont présentés comme des réservoirs de saumure dont on oublie de nous dire que la présence de cette saumure est uniquement de la responsabilité de l'exploitation de Géosel. On oublie aussi de nous dire que si on laissait les choses se faire naturellement, le taux de salinité disparaîtrait progressivement car Géosel détourne les eaux de la source de Fanfarigoule, qui est une résurgence de la Crau, dans le canal de Rassuen pour maintenir un taux de saumure aussi élevé.

Mais je passe sur ce taux de salinité, et je vais parler plus précisément de la biodiversité du plan d'Aren qui nous est présenté dans ce dossier – je parle du dossier de 92 pages – comme une friche industrielle. Je cite : « *Quant au plan d'Aren, il présente les caractéristiques d'une*

friche et son réemploi est encouragé dans le cadre du dispositif national de réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers ».

C'est un mensonge. C'est faux. Je vais plutôt dire que c'est une erreur, parce que dire que c'est un mensonge serait un procès d'intention. En tout cas, c'est une erreur, peut-être par ignorance. Ce qui est surprenant, c'est qu'un peu plus loin, dans le même dossier, on découvre que le plan d'Aren est classé, comme l'a dit Monsieur MEUNIER, en Zone nationale d'intérêt faunistique et floristique. Il est aussi classé, je le précise, en Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO), et il appartient au réseau Natura 2000.

D'autre part, un rapide coup d'œil sur la base de données SILENE Expert qui dépend du Museum national d'histoire naturelle, permet de constater qu'il y a sur le plan d'Aren un très grand nombre d'espèces naturelles, végétales et animales protégées et d'habitats patrimoniaux qui présentent un intérêt majeur pour la biodiversité.

Il n'est pas normal qu'on nous présente dans ce dossier de concertation la biodiversité comme très faible, alors qu'elle présente au contraire un intérêt majeur.

Je souhaite que lors de la prochaine réunion, les représentants de la société ECO-MED censés avoir réalisé l'étude d'impact environnemental soient présents et puissent s'expliquer sur cette caractérisation de la biodiversité par le dossier.

J'ajouterai un dernier point. On fait souvent référence, pour justifier la faiblesse de la biodiversité, à des éléments historiques. Au fond, il y a eu un jour une usine de soude et depuis, il n'y a plus rien. Polluer un jour, polluer toujours !

De l'autre côté de l'étang de Berre, à Saint-Chamas, il y a une zone qui s'appelle le Parc naturel de la poudrerie – c'est le plus ancien site industriel de l'étang de Berre. La poudrerie de Saint-Chamas a été exploitée à partir du 17^{ème} siècle et a été fermée en 1970. 3 siècles d'exploitation. Pendant la première guerre mondiale, plus de 8 000 personnes étaient présentes sur le site. Plus de 8 000 travailleurs. De multiples explosions ont hélas ensanglanté ce site tout au long de son histoire. La pollution des sols est majeure : arsenic, toluène, PCB. Allez faire un tour à la poudrerie et vous verrez que le vivant reprend très vite ses droits !

Prétendre qu'une usine de soude au 19^{ème} siècle empêche la biodiversité de s'exprimer au 21^{ème} siècle est une erreur – je reste dans l'euphémisme. (*Applaudissements*)

Puisqu'on en est au rappel historique, j'ai eu la curiosité de rechercher sur internet les sources utilisées pour produire cette description de l'exploitation de la soude par cette usine au 19^{ème} siècle. Voilà ce que j'ai trouvé – c'est extrait de l'encyclopédie d'histoire numérique de l'Europe. « *Usine du plan d'Aren : l'exaspération et le sentiment d'abandon provoquent aussi des émeutes populaires, comme dans le village de Saint-Mitre où les crises de surmortalité sont imputées à l'usine de soude, voisine du plan d'Aren. Entre 1828 et 1845* » – petit clin d'œil historique – « *les villageois se révoltent à plusieurs reprises contre cet établissement industriel en dansant des farandoles sur l'air de la Carmagnole, en jetant des pierres contre les gendarmes venus arrêter les meneurs et en appelant au rétablissement de la République* ». (*Applaudissements*)

R. DUPUY : On ne reviendra pas sur l'historique, mais il y a peut-être des gens spécialistes de l'Histoire qui pourront répondre. On va peut-être amener quelques éléments de réponse, même s'ils seront détaillés lors de l'atelier sur les impacts, Monsieur MARQUIS, sur le plan d'Aren, la biodiversité et sur ce qui a été dit, ou simplifié peut-être dans le dossier. Flore d'un côté et d'autres intervenants.

F. OSTAPOFF : Tout à fait. Je vous remercie, monsieur, de remettre la biodiversité à l'honneur. Effectivement, nous avons travaillé ce dossier depuis 2021 et on continue à le

travailler avec de nombreuses prospections terrain réalisées par la société ECO-MED ici présente – je laisserai Monsieur Frédéric PAWLOWSKI répondre plus précisément à votre question. Cela nous tenait vraiment à cœur en tant que maître d'ouvrage de prendre en compte l'ensemble des espèces protégées, faune et flore, sur l'ensemble du projet. On travaille actuellement avec la société ECO-MED déjà à des solutions, des réflexions pour éviter – c'est bien le bon mot, ce n'est pas « détruire », c'est « éviter ». On prend en considération toutes ces notions. Je laisse Monsieur PAWLOWSKI compléter ce point.

R. DUPUY : Bien sûr. ECO-MED, allez-y, complétez. On aura une explication plus longue et une intervention prévue d'ECO-MED. Ils sont là ce soir, donc on va leur demander une petite intervention rapide pour prendre les autres questions – celle de madame, notamment.

F. PAWLOWSKI, ECO-MED : Je réponds très vite parce que je serai présent à la prochaine réunion technique – il y aura beaucoup plus d'informations. Effectivement, il y a des choses en termes de biodiversité sur le plan d'Aren, à la fois faune et flore. On fait des inventaires depuis 2021, on en a refaits l'année dernière, on en refait cette année de manière à compléter tout cela, à pouvoir bien comprendre. Il y a en effet des espèces protégées, de la flore, des saladelles, des myosotis nains, également du liseron rayé... *ononis mitissima* – je ne me souviens plus, je ne suis pas botaniste. Il y a des reptiles, avec des espèces à enjeu comme par exemple le lézard ocellé – tous ces éléments sont pris en compte. Actuellement, on est au stade uniquement état initial, on n'a pas encore travaillé les impacts. On a échangé depuis plusieurs mois avec Géosel pour commencer à préparer cette démarche de la séquence ERC – tout cela vous sera présenté en détail la prochaine fois. En tout cas, la biodiversité n'est pas cachée, même si effectivement, sur des friches industrielles au sens très large, il peut y avoir énormément de choses, la preuve sur Fos-sur-Mer au sein de la ZIP. De nombreux éléments complémentaires vous seront apportés la prochaine fois. Merci.

R. DUPUY : Ce sujet sera abordé lors de l'atelier, Monsieur MARQUIS, je vous donne rendez-vous ce jour-là. Madame, vous avez la parole.

Une participante : Bonsoir. Je n'ai aucune compétence technique, industrielle, environnementale concernant ce projet. Mais je voudrais juste m'exprimer en tant que citoyenne par rapport à l'empathie et l'affection que j'éprouve pour cette ville. Je suis née à Fos-sur-Mer, plus précisément dans la maison familiale du quartier Vallin, il y aura bientôt 75 ans. J'ai vécu et j'ai grandi dans cette ville ; plusieurs membres de ma famille y sont encore, un de mes enfants est enterré au cimetière de Beaume Loubière. Enfant et adolescente, j'ai eu des privilèges, j'ai profité de plusieurs avantages comme tous ceux de ma génération. J'ai profité des cabanons qui existaient à la plage du Cavaou, j'ai fréquenté la plage qui s'étendait jusqu'à Port-Saint-Louis-du-Rhône, je pouvais effectuer des balades dans la colline et aux abords des étangs à l'heure actuelle menacés.

Je voudrais dire à Monsieur le Maire ici présent qui ne me connaît pas et que je ne connais pas particulièrement, que j'ai vraiment connu sa famille lorsque j'étais dans la ville, ses parents, ses grands-parents, son oncle Laurent pour lequel je me suis même rendue à Barbentane lors de ses obsèques. J'ai fréquenté les mêmes bancs d'école que son oncle Jean-Claude. J'ai connu ses grands-parents, qui vivaient pour leurs dernières années au chemin de Robert au Carabins.

La petite ville autrefois accueillante et touristique que j'ai connue a déjà été pas mal abîmée par le développement industriel, la plage tronquée en partie, souillée quelquefois par des nappes de carburant, le port autonome, l'installation des usines, l'implantation de l'incinérateur, etc., etc., et j'en passe.

L'air devient irrespirable. Je voudrais dire que si la ville de Fos-sur-Mer est moribonde, voulez-vous l'achever vraiment totalement ? Pour les Fosséens qui restent encore habitants dans cette ville, qui veulent tourner le dos aux montagnes de béton, de ferrailles et de fumées, il ne leur reste plus pour s'aérer un petit peu que les coins de balade dans la colline et les abords des étangs. (*Applaudissements*)

Donc je me dis que le projet tel qu'il est présenté actuellement est vraiment une dégradation impensable et désastreuse pour la ville. Je disais : il faudrait renoncer à ce projet pour permettre aux habitants de respirer un peu mieux. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Merci, madame. Au fond, là-bas.

Un participant : Messieurs-dames, bonsoir. Une question et une suggestion.

Ma question est de vous demander, parmi les études que vous avez amorcées, visiblement, avant de venir nous présenter le projet aujourd'hui, concernant la biodiversité sur la faune et la flore, au niveau de la faune, ont-elles vraiment inclus toutes les espèces ?

Je m'explique. Avez-vous vraiment inclus dans vos études sur la faune locale l'espèce humaine ? C'est à se le demander, parce que vous l'avez bien entendu à travers toutes les explications qui vous sont données aujourd'hui, vous avez quelques échantillons ici de l'*homo phoceens* et donc une déclinaison de l'espèce humaine qui effectivement voit son territoire grignoté, amendé, torturé par le développement industriel auquel nous nous prêtons. Je ne sais plus qui est intervenu en disant « je suis pour le projet », et je respecte votre position, monsieur, il y a quelque chose de paradoxal à venir aujourd'hui contester finalement quelque chose qui s'inscrit dans la décarbonation. Mais c'est le lourd tribut que nous avons payé à Fos, nous n'en pouvons plus, nous saturons et nous ne voulons pas vivre entre containers à pétrole, torchères et maintenant parc photovoltaïque. C'est pour cela que je voulais vous demander si vous aviez inclus l'élément humain, si vous avez pris un échantillon et si oui, lequel, parce que visiblement, il vous a induit en erreur.

Une suggestion aujourd'hui que je voudrais faire, par rapport à cet historique que nous avons sur la commune. Vous venez aujourd'hui – je respecte le droit de propriété, nous ne sommes pas propriétaires, Géosel est propriétaire des terrains – mais ce n'est pas à nous, parce que c'est le sentiment que donnent aujourd'hui ces débats, de venir vous convaincre que vous ne devez pas venir vous installer et faire cela chez nous ; ce serait à vous de nous convaincre et à nous de décider, et pas à vous, finalement, après les comptes rendus de ce qui va émerger de ces débats, de venir dans quelque temps nous dire qu'en fonction de ce que vous avez entendu – comme on le voit bien se dessiner pour la liaison autoroutière Fos-Salon pour ceux qui ont suivi assidûment les débats – malgré nos interventions, comment on va être croqué, comment on va être mangé. Non. Ce serait à nous de décider. Il faudrait que le débat s'inverse et que ce soit nous qui soyons à la table et vous, dans la salle. Merci. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Peut-être une remarque, Charlotte ?

C. TOULEMONDE : Merci, monsieur, pour votre intervention. Votre remarque sur la prise en compte des usages des étangs, en tout cas vous nous reprochez de ne pas avoir pris en compte les usages, et donc, vous l'avez dit, les hommes et les femmes qui parcourent le site, cela nous fait mal au cœur. (*Brouhaha*). Parce qu'en fait, c'est vraiment un des premiers sujets sur lesquels on a travaillé. Vous l'avez vu tout à l'heure, on a essayé de faire l'inventaire des usages ; l'objectif du projet est d'impacter un minimum les usages faits du site, notamment de préserver les lieux de promenade. Vous l'avez vu, le projet s'installe sur les deux étangs et sur une partie du plan d'Aren, tout le reste autour ne sera pas touché. (*Brouhaha*) Si. J'entends dans la salle « *on ne pourra plus passer* », si, on a essayé de le montrer à travers les plans,

l'usine contenant les cercles de dangers, cela permet la compatibilité avec un passage toujours possible entre Fos et la zone de Saint-Blaise.

R. DUPUY : Monsieur là-bas. Après, monsieur en vert, après, monsieur ici. Allez-y.

Philippe MAURIZOT : Merci. Philippe MAURIZOT. Je m'exprime ce soir autant en tant que citoyen de cette ville qu'élu à la municipalité, tout comme mon collègue FAYOLLE tout à l'heure qui ne s'est pas présenté.

Je voulais dire que ceux qui me connaissent savent que je n'ai jamais été un Ayatollah de l'écologie, puisque j'ai été Conseiller régional pendant 6 ans, vice-président de la commission industrie à la Région – je salue ma collègue CAMPAGNOLA SAVON – j'ai participé au développement du Plan hydrogène, notamment dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pendant toutes ces années, donc je suis parfaitement sensibilisé à toutes ces problématiques et à tous ces engagements nécessaires et vitaux de décarbonation à l'échelle planétaire notamment.

Par contre, je suis également un élu local et je pense que le rôle d'un élu local est avant tout d'entendre les préoccupations et les soucis de sa population. Ce que je veux dire par là, c'est qu'un élu local doit mettre en balance d'un côté les avantages que pourrait présenter un tel projet, et de l'autre, les inconvénients du projet en question.

Or, je suis désolé de dire que ce projet, à mon sens, présente un seul petit avantage : c'est 30 emplois créés, et encore, on n'est pas certain que ces 30 emplois puissent être donnés à des Fosséens ou exclusivement à des Fosséens.

Par contre, il va générer un tas de risques, de nuisances, de pertes de zones de loisirs – on ne va pas revenir sur tout ce qui a été exposé par Monsieur MEUNIER notamment, par Monsieur SANIAL ou d'autres et que je cautionne à 100 %, autant en tant encore une fois que citoyen fosséen qu'en tant qu'élu local.

On nous a dit : l'argument n°1 est éviter 105 000 tonnes de CO₂ par an. Bravo. J'applaudis des deux mains. Encore une fois, je suis tout à fait pour toutes ces histoires de décarbonation et en tant que Conseiller régional, pendant 6 ans, je me suis battu pour défendre tout un tas de projets comme l'éolien *offshore* flottant, par exemple, ou d'autres liés à l'hydrogène. Sauf que tous ces projets étaient situés dans la zone industrialo-portuaire de Fos, et pas à l'est de notre commune.

La question aujourd'hui, c'est : est-ce qu'une minorité de gens qui n'habitent pas ici pourront imposer à une majorité de gens qui y habitent une augmentation des risques, des nuisances (*applaudissements*) et une perte de zone récréative ? Parce que, aujourd'hui, c'est la seule – cela a également été dit – qu'il nous reste à l'est de la ville qui aujourd'hui est saturée, au nord par la base aérienne d'Istres qui va prendre de l'ampleur avec le Roissy des Armées, donc une augmentation des trafics aériens militaires qui passent au-dessus de la ville avec les retombées de fumées, etc., au sud et à l'ouest par notre zone industrielle qui prend de l'ampleur – mais c'est normal, c'est une zone industrielle.

Et on voudrait nous mettre maintenant à l'est ce projet qui viendrait totalement nous prendre en sandwich et nous condamner définitivement à ne prendre que des antidépresseurs lorsque le week-end, ou lorsque les choses vont mal, on sera privé de cette zone récréative. Encore une fois, la population qui habite ici, soyez-en certains, est une population d'ouvriers qui n'a pas les moyens de partir en vacances à l'autre bout du monde et qui n'a souvent que le week-end pour aller un petit peu s'aérer auprès de nos étangs et de nos collines – ou du moins de ce qu'il en reste.

Je dis « nos étangs » – il ne faut pas le prendre au sens notarié du terme, évidemment. Je dis « nos étangs » au plan affectif du terme, parce que c'est tout ce qu'il nous reste, encore une fois, c'est tout ce qui reste à ces gens pour s'oxygéner le week-end entre amis, en famille, avec leurs enfants, leur chien, à vélo, à cheval.

Voilà ce que je voulais dire. D'un côté, un projet industriel remarquable s'il en est, mais encore une fois remarquable sur le papier, remarquable en théorie, mais lorsqu'on l'intègre sur le territoire, ici, ce territoire particulier, il est particulièrement injuste vis-à-vis des populations qui l'habitent. Merci. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Merci.

Bernard VIGNAL : Merci. Bonsoir. Je suis Bernard VIGNAL, membre de l'association Alternatiba du mouvement Climat. On est venu ici en covoiturage et en petite voiture électrique, donc on s'engage déjà dans la transition dans notre pratique quotidienne.

À Alternatiba, on est pour le développement des énergies renouvelables, que ce soit l'hydraulique, la biomasse sous réserve qu'elle soit éco-sourcée, c'est-à-dire qu'on ne la prenne pas n'importe où, l'éolien, terrestre ou maritime, avec des réserves évidemment en fonction de leur implantation concrète, les énergies solaires, solaires thermiques, bien sûr, malheureusement souvent oubliées lorsqu'on fait le bilan énergétique du pays, et solaires photovoltaïques.

Mais sur ce dernier, nous ne sommes pas favorables aux gigafermes de panneaux photovoltaïques. Pourquoi ? Essentiellement déjà sur les impacts de biodiversité que cela entraîne – on voit par exemple se développer des fermes de panneaux photovoltaïques sur la montagne de Lure avec des déforestations à la clé, on voit également ce projet de Total qui est maintenant réalisé à l'entrée de la Crau où on a couvert des surfaces certes privées et clôturées, mais qui contiennent très certainement des éléments de biodiversité intéressants.

Et il y a ce projet HyVence sur les étangs qui est également démesuré et qui va couvrir une surface humide. Chaque fois que l'on installe des fermes photovoltaïques gigantesques, on impacte la biodiversité et les bénéfices que l'on peut en tirer en matière de cycle de l'eau, de régulation de températures, etc., dans une zone véritablement ici, en Méditerranée, en souffrance.

Pour le photovoltaïque, nous aurions préféré qu'il y ait des aides et des accompagnements pour le développer sur les toitures, les parkings, les ombrières, partout où on a besoin de faire un petit peu d'ombre et de se protéger de la chaleur, avec des aides aux particuliers pour qu'ils puissent effectivement installer un minimum de panneaux photovoltaïques sans que cela ne leur coûte une fortune sur les toitures, parce que chaque KWh consommé, économisé au niveau d'un particulier, c'est autant qui va être économisé au niveau du pays.

Nous sommes pour les énergies renouvelables, c'est le premier pilier de la transition énergétique.

Le deuxième pilier dont personne n'a parlé jusqu'ici ce soir, est celui de la sobriété. On ne peut pas avancer dans la transition énergétique sans parler de sobriété.

Troisième pilier : l'efficacité. Par exemple, en matière d'efficacité...

R. DUPUY : On va terminer à 4 – moi, cela ne me dérange pas, je reste jusqu'au bout, mais...

Le même participant : Mais ces commissions mériteraient d'autres séances, c'est manifestement trop court. Je termine là-dessus.

On a trouvé 700 M€ pour construire cette usine, c'est en gros à peu près la valeur d'un RER qui permettrait de rejoindre la ville de Fos avec Aix ou Marseille, au choix. Voilà l'ordre de grandeur d'un projet qui est mal adapté et qui ne correspond pas aux besoins de transition énergétique. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Merci. Il y a encore au moins 5 ou 6 personnes qui veulent prendre la parole. Monsieur qui lève la main depuis très longtemps. Monsieur là-bas au fond. Après, Monsieur LALANDE qui est devant, madame qui a levé la main. Après, il y a monsieur. Je vous propose de prendre ces 4 dernières interventions et que l'on rentre chez nous tranquillement pour se retrouver dans 15 jours pour rediscuter. Monsieur, vous avez la parole – on essaie de faire tous chacun relativement court. Merci.

Un participant : Messieurs-dames, bonsoir. Monsieur CHASSENE de Fos-sur-Mer. Moi, je me demande pourquoi on veut absolument détruire ces deux étangs. C'est le seul poumon de vie qu'il nous reste un petit peu, le seul poumon de verdure, alors qu'on a du côté ouest une zone industrielle sur laquelle il n'y a plus rien. Il n'y a plus d'arbre, les marais sont en train de mourir. Pourquoi ne pas l'installer là, surtout que si on regarde bien les choses, vous avez le fluvial, le routier et le ferroviaire. Il y a tout pour faire. Vous avez l'eau à 200 m, cela ne pose plus de problème ! Je me demande pourquoi on s'obstine à vouloir encore détruire ça, pour qu'il nous reste plus rien ! Je ne sais pas, je vous pose la question.

Par contre... je m'excuse, il y a une chose que je voudrais éclaircir, c'est à qui appartiennent ces étangs ?

R. DUPUY : Cela a déjà été dit tout à l'heure, on va amener des réponses, merci. Monsieur LALANDE après.

C. TOULEMONDE : Pour répondre à votre deuxième question, les étangs appartiennent aux Salins du Midi et font partie des actifs de Géosel, comme on l'a vu. Ils sont en fait des réservoirs de saumure, donc d'eau extrêmement salée, qui permettent de faire les transferts avec les hydrocarbures stockés à Manosque. En fait, on ne prévoit pas de détruire les étangs, on vient juste superposer (*brouhaha*) une utilisation déjà existante pour une activité industrielle et des panneaux photovoltaïques.

Vous avez effectivement mentionné d'autres zones pour implanter ces 500 ha de panneaux photovoltaïques. Aujourd'hui, trouver un foncier sans déboiser, sans détruire la nature pour mettre 500 ha de panneaux photovoltaïques, est quasiment impossible dans la région.

Hors micro 02.47.08

C. TOULEMONDE : Pardon, monsieur ? Excusez-moi, je n'entends pas. Je ne vous entends pas, monsieur. Attendez, monsieur...

R. DUPUY : Monsieur, s'il vous plaît, attendez. Si vous voulez reparler, reprenez le micro...

Hors micro 02.47.24

R. DUPUY : Monsieur LALANDE.

François LALANDE : François LALANDE, président du vélo-club fosséen, je vais intervenir déjà au niveau du vélo-club fosséen. On est un club sportif avant tout, avec une section cyclotouriste, donc on fait un peu de sport santé, des balades en nature, on a des gens qui s'arrêtent un peu pour photographier, et on est assez à cheval sur tout ce qui est environnement.

Si votre projet est bien conçu en matière de... comment dire... S'il est bien conçu par rapport à ce que vous mettez en place au niveau de l'environnement, il y a quand même un certain

nombre de choses qui interpellent un peu mes membres. On n'a pas eu l'occasion encore de se réunir là-dessus. Je pense qu'on viendra assister aux ateliers, en particulier aux ateliers concernant les usages, et là, on verra véritablement ce que vous proposez.

Certes, votre projet va dans le bon sens. Moi, je raisonne en tant que citoyen. En tant que citoyen, on ne peut aller que dans le sens de la décarbonation et de mettre en place quelque chose en pensant aux générations futures.

Après, il y a le problème des Fosséens, des habitants des zones qui peuvent trouver dans ce projet un certain nombre d'inconvénients auxquels il faudra remédier.

Donc je pense que sur ce projet-là, il faudra qu'il y ait des aménagements particuliers qui permettront de le rendre au minimum plus acceptable.

Je vais intervenir aussi, parce que je suis le Secrétaire d'ADPLGF, et je voulais excuser Daniel MOUTET qui était ce soir à une réunion santé environnement sur Martigues. Là-dessus, il y a des avis très partagés au sein de l'association, je dois le reconnaître, on ne s'est pas encore prononcé parce que je ne vous cache pas qu'on n'a pas encore eu le temps d'éplucher tout le dossier. Mais on va le faire. La concertation commence actuellement, on va assister aux réunions de concertation et on donnera notre avis ultérieurement.

R. DUPUY : L'objectif de la concertation est de pouvoir le donner.

Maintenant, il y a 2 personnes qui prennent la parole et après, on s'arrête. Il y a madame, ici, et monsieur qui a demandé la parole. Après, on stoppe. On se retrouvera le 16 pour les autres ateliers parce qu'on ne va pas reprendre la parole, il est déjà 21 heures passés, bientôt, on ne sera plus que 5 dans la salle. Madame pour une intervention courte, et monsieur pour une intervention courte, ce qu'on s'est engagé à faire. Madame.

Une participante : Cela va aller très vite. Je voulais simplement faire remarquer quelque chose. On est pour ou on est contre ces étangs, on est pour ou contre les panneaux solaires, mais il faut que les Fosséens se posent une question. Cela fait plus d'une semaine qu'on respire la pollution par rapport à des torches et à des nuages noirs, on a de la poussière de partout. Alors posez-vous la question : voulez-vous continuer à avoir des cancers dans la région ? Voulez-vous continuer à subir cette pollution ? Ou voulez-vous vivre avec une énergie renouvelable ? C'est la question qu'il faut se poser. On est pour ou on est contre, mais posez-vous cette question. Parce que là, ce soir, à Martigues, il y a une réunion sur la santé, et je peux vous dire que le taux de cancers et d'anomalies sur des bébés est important dans la région. Il faut réfléchir maintenant.

R. DUPUY : Non, non. On laisse terminer madame. Merci. Maintenant, c'est monsieur qui va terminer la soirée. Point. On se retrouve le 16. On l'a dit tout à l'heure, on prenait les derniers. Monsieur, vous avez la parole.

Hors micro 02.52.23

R. DUPUY : Attendez. On donnera la parole à 2 personnes de plus, monsieur, et qui voulait parler ? Madame. Ok. Allez-y, vous avez la parole.

Un participant : Merci. Je n'accepterai pas – monsieur, c'est à vous que je parle – que vous me poussiez à l'arrière pour que j'écourte mon propos. Vous nous avez dit dès le début de la soirée que nous pourrions nous exprimer aussi longtemps que nous voudrions. J'en ai pour 3 ou 4 minutes...

R. DUPUY : Mais vous avez 3 ou 4 minutes et on vous les laisse !

Le même participant : Je vous remercie.

R. DUPUY : Vous avez la parole. Je lance le chronomètre, il n'y a pas de souci.

Le même participant : Je n'ai pas oublié votre façon de faire lors de notre débat pour l'entreprise CARBON.

Peu avant 1914 (*rires*) non, non, ne riez pas, c'est très sérieux ! Peu avant sa mort, Frédéric MISTRAL écrivait ces mots de grande poésie, mais aussi de grande vérité : « *Entre mer, Rhône et Durance, il fait bon vivre, Dieu le sait* ». S'il vivait aujourd'hui, notre bon poète provençal, prix Nobel de littérature, quand même, ne pourrait plus dire cela.

La mer à Fos fait peine à voir. La plage du Cavaou a été amputée de ses 2/3, la qualité de l'eau de mer n'est plus ce qu'elle était. Super tankers, méthaniens, minéraliers barrent l'horizon, les paysages naturels ont bien pâti, c'est le moins qu'on puisse dire. Nature et biodiversité au fil des ans ont été soit anéanties, soit mises en grand danger. Au dos de la ville où un poumon vert a pu être jusqu'à présent quelque peu épargné, des étangs ont été sursaturés par des apports démentiels de sel gemme venu par *pipelines*. Plus à l'ouest, un incinérateur régional, cadeau de Marseille, distribue généreusement dioxine et furane. Un peu plus loin, le Rhône n'est plus ce qu'il était. Les PCB et autres polluants ont bien cisailé ses eaux. La Durance, elle aussi si importante pour notre nappe phréatique de la Crau, verra inéluctablement son régime baisser à cause du réchauffement climatique. L'impasse climatique est aujourd'hui avérée. Notre Crau, unique au monde, seul delta fossile d'Europe qui aurait dû bénéficier dans sa totalité d'une protection totale, a été livrée aux appétits financiers illimités. Elle a été dépecée et on voudrait la dépecer encore. Le libéralisme ne nous libère pas, il nous enchaîne, nous casse et nous tue. Tout le monde le sait, le coin de Fos, Port-Saint-Louis jusqu'à Istres et Miramas, détient la triste palme du taux de cancers et autres maladies redoutables le plus élevé de toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. (*Applaudissements*)

Des sites SEVESO à profusion ! Et certains en voudraient plus encore. Clesud au nord de Miramas avec ses 3 000 camions par jour qui arrivent et repartent, et certains voudraient que Clesud grossisse ! La base aérienne d'Istres voudrait bien, elle aussi, devenir le Roissy-Charles de Gaulle de nos Armées. Quant à la ZIP de Fos, elle joue la grenouille qui voudrait devenir aussi grosse que le bœuf. Et vous savez ce qu'il arrive à la grenouille, elle s'enfla si bien qu'elle creva !

Tout cela est plus qu'effrayant, non ? (*Applaudissements*)

Cela fait un moment que la coupe est pleine et qu'elle déborde ! Et on voudrait ajouter du sinistre au sinistre ; sous prétexte de décarbonation, on voudrait pendant encore 20 ans, 30 ou plus, carboner à plein tube pour surindustrialiser notre coin. Les populations de l'ouest de l'étang de Berre disent que ça suffit amplement ! On est arrivé au plus haut point de saturation. Quand il y en a assez, il y en a assez !

Si on doit dépenser 500 M€ ou plus pour une liaison routière Salon-Fos qui ne ferait qu'amplifier ce désastre, qu'on mette tout cet argent public dans un hôpital public bien équipé en moyens et personnels qui viendra renforcer l'hôpital de Martigues qui a besoin lui-même d'être renforcé ! L'état des lieux si pitoyable de notre secteur ouest étang de Berre ne peut que pousser à dire non à la multiplication des voies routières, non aux 2x2 voies qui aggraveraient encore le désastre existant.

Mais oui au fret ferré. Il n'y a qu'un seul départ voie ferrée sur le port autonome de Fos. Dans tous les grands ports du nord de la France et de l'Europe, il y en a 3, 4, 5 et plus !

Nous disons un non catégorique à la surindustrialisation de notre secteur. Comment peut-on dans le même temps prôner la sobriété et la boulimie ? Dire que Fos la grise va devenir Fos la verte est un mensonge et une aberration ! Quand on aura détruit dans ce coin le peu de

végétation et de biodiversité qui subsistent, sera-t-on plus avancé ? Le capitalisme, qu'il soit gris ou qu'il soit vert, restera ce qu'il est fondamentalement : écocidaire et exploitatif !

Les populations de l'ouest de l'étang de Berre veulent pouvoir vivre dans des lieux vivables. Nous sommes du parti de la terre, de l'air et de l'eau. Ce sont là nos biens communs. Les normes prévues par la loi en matière de qualité de l'air, de la terre et de l'eau sont bien trop permissives. Là où l'OMS fixe un seuil de 10 µg à ne pas dépasser par m³...

R. DUPUY : Là, on a largement dépassé les 3 mn...

Le même participant : Pour certains agents polluants – je termine – la loi autorise jusqu'à 40 µg/m³. Est-ce qu'il n'y a pas là quelque chose d'assassin ?

Nous ne sommes pas des écoterroristes, nous voulons simplement vivre bien dans notre secteur de vie. Merci. (*Applaudissements*)

R. DUPUY : Merci. Il y a 2 interventions – on m'a dit 1 mn chacune. Monsieur MEUNIER et madame là-bas. Et on termine. Madame, juste une question. Monsieur MEUNIER, 1 mn, vous m'avez dit.

R. MEUNIER : Merci. Je voudrais préciser qu'il ne s'agit pas de choisir pour la décarbonation ou contre les usines. C'est une superposition d'usines qu'on nous propose, ce n'est pas une usine qui va nous décarboner de tout le reste, ce n'est pas vrai. C'est une superposition d'usines.

Je voulais juste préciser aussi que je suis content d'entendre Cistude parce qu'ils ont des compétences bien meilleures que les nôtres en matière de biodiversité. Quand on regarde la présentation de Géosel sur le document qu'ils nous ont adressé, on voit que pour les emprises terrestres sur le plan d'Aren, en termes d'enjeux concernant le milieu naturel, une première analyse des impacts bruts du projet laisse apparaître les enjeux suivants : on voit que pour habitat naturel, c'est « très faible à modéré » ; flore : « faible à fort » ; zone humide : « très faible » ; insectes : « faible à fort » ; amphibiens : « nul à très faible » ; reptiles : « très faible à faible » ; oiseaux : « très faible à fort »...

R. DUPUY : Monsieur... on n'a pas la même notion de la minute...

R. MEUNIER : La liste est longue. Et je ne vous ai pas parlé des emprises du parc solaire où là, toute la liste dit « nul ».

R. DUPUY : Monsieur MEUNIER, il y a un atelier spécialement consacré à cela, vous me dites « j'ai une intervention d'une minute », vous lisez le document. Ce n'est pas très sport.

Madame, vous avez la parole, c'est vous qui terminerez.

Une participante : Madame CHANDIOU. C'est juste une question sur le *pipeline*. Je n'ai pas bien compris. C'est un *pipeline* qui part et qui alimente les consommateurs, je ne sais pas... Cela alimente qui, ce *pipeline* ? Il va arriver sur les bateaux, sur les avions, sur les entreprises ?... Je n'ai pas bien compris le système.

R. DUPUY : Merci. On termine par une question.

C. TOULEMONDE : Madame, je pense que vous parlez bien du *pipeline* d'hydrogène pour votre question ?

Madame CHANDIOU : Oui, tout à fait.

C. TOULEMONDE : D'accord. Effectivement, le *pipeline* en hydrogène, compte tenu de ces tonnages et de la production que l'on va avoir, ne sera pas pour un usage personnel, ce n'est

pas un *pipeline* qui va arriver dans chaque habitation. Par contre, c'est pour décarboner l'industrie lourde, c'est-à-dire celle qui est principalement autour en local, à quelques kilomètres, et cela permettra d'utiliser de l'énergie et de l'hydrogène décarbonés pour remplacer l'hydrogène qu'on appelle « gris », c'est-à-dire celui fait à base d'hydrocarbures. C'est pour remplacer un usage. Est-ce clair ?

Madame CHANDIOU : Je comprends. Mais dans le petit prospectus qu'on a eu, ils parlaient aussi pour l'aviation et les tankers – c'est ce que je ne comprenais pas vraiment.

R. DUPUY : Je pense que la réponse est claire, on parlait pour d'autres usages...

Il est 21 heures presque 30, je vous remercie tous pour votre courage d'être restés aussi tard. On se retrouve à l'atelier thématique n°1 qui aura lieu à la salle polyvalente de Port-de-Bouc le 16 avril prochain. Merci. Au revoir.